



HAL
open science

BRESLES (OISE) "LE BABOUIN". UNE OCCUPATION ALTO-MÉDIÉVALE À FLANC DE COTEAU

Danael Veyssier

► **To cite this version:**

Danael Veyssier. BRESLES (OISE) "LE BABOUIN". UNE OCCUPATION ALTO-MÉDIÉVALE À FLANC DE COTEAU. *Revue archéologique de Picardie*, 2021, *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4. hal-04474785

HAL Id: hal-04474785

<https://hal.science/hal-04474785>

Submitted on 23 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - N° 3/4- 2021



SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

PRÉSIDENT : Daniel PITON

PRÉSIDENT D'HONNEUR : Jean-Louis CADOUX†

VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR : Marc DURAND

SECRÉTAIRE : Françoise Bostyn

TRÉSORIER : Christian SANVOISIN

MEMBRES DE DROIT : Jean-Luc COLLART,

*Conservateur général du patrimoine,
conservateur régional de l'archéologie des Hauts-de-France*

PASCAL DEPAEPE, INRAP

DANIEL PITON

SIÈGE SOCIAL

600 rue de la Cagne
62170 BERNIEULLES

ADRESSE ADMINISTRATIVE

47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.sanvoisin60@orange.fr (commandes - trésorerie)
rap.daniel.piton@orange.fr (publications- questions diverses)

COTISATION

5 € de cotisation

ABONNEMENT 2021

2 numéros annuels 60 €

Attention, les règlements doivent être libellés à l'ordre de

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

LA POSTE LILLE 49 68 14 K

SITE INTERNET

<http://www.revue-archeologique-picardie.fr>

DÉPÔT LÉGAL - décembre 2021

N° ISSN : 0752-5656

Sommaire

SOMMAIRE

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE - TRIMESTRIEL - 2021 - N° 3-4

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Daniel PITON
rap.daniel.piton@orange.fr

ADRESSE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.daniel.piton@orange.fr
(questions d'ordre général)
rap.sanvoisin60@orange.fr
(commandes - trésorerie)

LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE est publiée avec le concours des Conseils départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, du Ministère de la Culture (Sous-direction de l'Archéologie ou SRA des Hauts-de-France).

COMITÉ DE LECTURE

Alexandre AUDEBERT, Didier BAYARD, Tahar BENREDJEB, François BLARY, Françoise BOSTYN, Nathalie BUCHEZ, Benoît CLAVEL, Jean-Luc COLLART, Pascal DEPAEPE, Bruno DESACHY, Sophie DESENNE, Jean-Pierre FAGNART, Jean-Marc FÉMOLANT, Gérard FERCOQ DU LESLAY, Émilie GOVAL, Nathalie GRESSIER, Lamys HACHEM, Valérie KOZLOWSKI, Vincent LEGROS, Jean-Luc LOCHT, NOËL MAHÉO, François MALRAIN, Estelle PINARD, Daniel PITON, Marc TALON

CONCEPTION DE LA COUVERTURE

Daniel Piton
- Amiens les alandiers du four à briques vus depuis la chambre de chauffe.
- Saint-Just-en-Chaussée, amulette phallique surmontée d'un motif de coquillage.

IMPRIMERIE : GRAPHIUS - GEERS OFFSET
EKKHOUTDRIESSTRAAT 67 - B-9041 GAND

SITE INTERNET

<http://www.revue-archeologique-picardie.fr>

- 5 • *In memoriam Jean-Louis Cadoux* par Tahar BEN REDJEB & Sandrine MOUNY
- 15 • *Une occupation du Paléolithique moyen au cours du Pléniglaciaire Weichselien à Lislet (Aisne)*, par Jean-Luc LOCHT, Sylvie COUTARD avec la collaboration de Rudy DEBIAK.
- 43 • *Une fosse atypique du sanctuaire de Saint-Just-en-Chaussée (Oise)* par Véronique PISSOT, François MALRAIN, Dominique CANNY, Sébastien LEPETZ, Patrice MÉNIEL & Fabien PILON.
- 99 • *Deux nouvelles entraves à cadenas en contexte d'habitat rural romain dans la Somme (80, Picardie, Hauts-de-France)* par Dominique CANNY, Lydie BLONDIAU & Sabrina SARRAZIN.
- 109 • *Le site gallo-romain de Crouy-Saint-Pierre (Somme)* par Sandrine MOUNY & Stéphane DUBOIS.
- 145 • *Bresles (Oise) "Le Babouin". Une occupation alto-médiévale à flanc de coteau* par Danaël VEYSSIER.
- 173 • *Prémontré (Aisne), topographie historique et aspects matériels d'une abbaye chef d'ordre* par Thierry GALMICHE avec la collaboration de Vincent BUCCIO & Nadège ROBIN.
- 241 • *Un four à briques de la fin du Moyen Âge ou de l'époque moderne retrouvé à Amiens (Somme)* par Mathieu BÉGHIN & Éric BINET.

BRESLES (OISE) "LE BABOUIN" UNE OCCUPATION ALTO-MÉDIÉVALE À FLANC DE COTEAU

Danaël VEYSSIER

LE SITE DE BRESLES

Bresles se situe à environ 10 km à l'est de la ville de Beauvais, dans la vallée du Thérain aval (fig. 1). Des plaines agricoles se développent au nord, tandis que la forêt de Hez-Froidmont s'étend à l'est de la commune. Au sud, des marais et la colline dite du Mont César prennent place.

Le site se positionne, à plus d'1 km à l'ouest du centre urbain, sur une pente, en contrebas d'un reliquat de butte tertiaire appelée le Bois du Quesnoy. Le substrat se compose de limon brun des pentes assez homogène, résultant du colluvionnement des limons bruns des plateaux.

Les découvertes archéologiques connues, anciennes et récentes, étaient peu nombreuses autour du site lorsque la fouille a débuté (WOIMANT 1995, p. 175). Les périodes les plus anciennes sont représentées par des traces d'occupation datant du Paléolithique final ou de la première moitié du Mésolithique décelées au lieu-dit "La Folle Entreprise" (DUCROCQ 2011, p. 20). Aussi, un établissement daté du Paléolithique moyen a été mis en évidence sur le versant nord-ouest de la butte tertiaire du Bois du Quesnoy, au lieu-dit "Les Trente Mines" (LEMAIRE 1999). Cette opération, menée à environ 1 km à l'ouest de Bresles sur le territoire de Laversines, avait aussi révélé la présence d'une occupation romaine remontant au I^{er} siècle av. J.-C. (LOCHT & DERBOIS 1998).

Au début du XX^e siècle, du mobilier ainsi qu'une sépulture, datés de l'âge du Bronze, ont été découverts aux lieux-dits "La Ramée Blanche", "Le Parc" et "Le Gorguet" (WOIMANT 1995, p. 175). De plus, une nécropole à crémations datée de la fin de l'âge du Bronze et une fosse de l'âge du Fer ont été repérées en 2008 sous l'actuel Intermarché (GNAT 2008, p. 22 et 2009, p. 15).

Le territoire communal est traversé par la voie antique menant de Beauvais à Pont-Sainte-Maxence par Saint-Martin-Longueau, nommée *Haute Chaussée* ou *Chaussée Brunehaut*. Les vestiges gallo-romains sont bien présents (WOIMANT 1995, p. 175-176). En

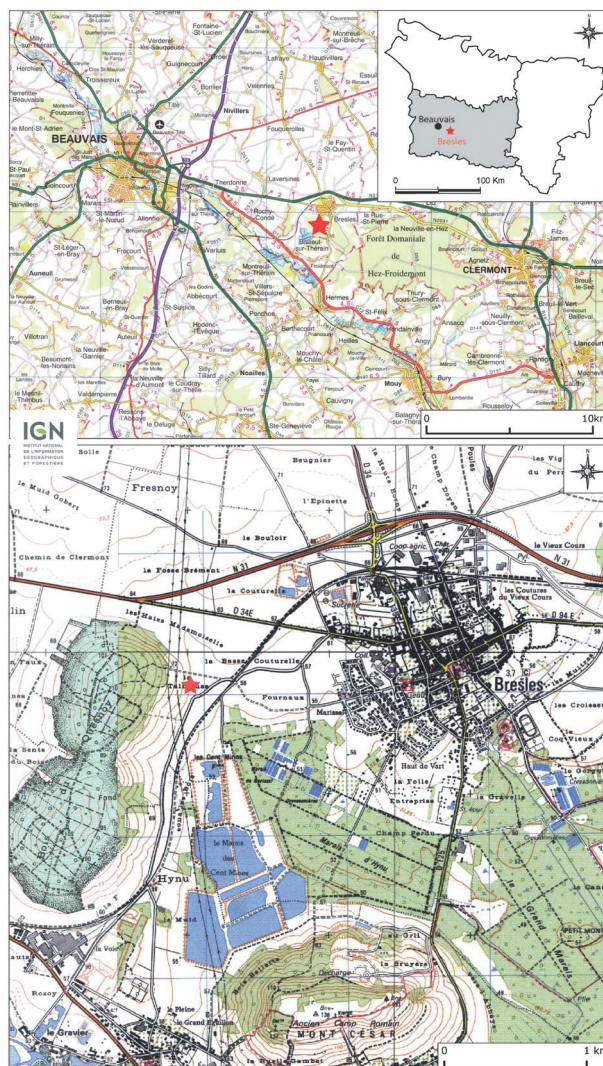


Fig. 1 - Carte IGN, ©IGN-2021, reproduction interdite. Autorisation n° 60.20007.

effet, une nécropole au lieu-dit "Le Péreux", un bâtiment (*fanum* ?) et une *villa* aux lieux-dits "Les Coutures" et "Le Bus Robert" ont été signalés.

La rue de Trye, diagnostiquée en 1998, a livré une vaste occupation s'étendant du haut Moyen Âge à l'époque contemporaine (BLONDIAU 1998, p. 14). Une seule fosse a été attribuée au haut Moyen Âge, tandis que plusieurs structures en creux (fours et fosses) ont été datées du Moyen Âge central.

Le XI^e siècle est marqué par la construction de l'Église Saint-Gervais-et-Saint-Protas de Bresles qui a été classée au titre des Monuments historiques en 1988¹.

Enfin, la période moderne voit l'actuel hôtel-de-ville s'installer dans un château bâti au XVIII^e siècle et classé partiellement au titre des Monuments historiques depuis 1986². Un habitat, daté de la fin du XVIII^e siècle et composé de bâtiments sur poteaux plantés et de fosses-dépotoirs, a d'ailleurs été découvert lors du diagnostic de la rue de Trye (BLONDIAU 1998, p. 14).

Au XVIII^e siècle, les parcelles fouillées au lieu-dit "Le Babouin" en 2011 étaient déjà des terres agricoles. Cette activité n'a pas changé jusqu'à l'aménagement de la route départementale 234.

L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE

Le projet de la route départementale 234, reliant la RD 931 à la RD 12 entre les communes de Bailleul-sur-Thérain et Bresles, est à l'origine du diagnostic. L'opération, réalisée en 2010 par le Service départemental d'archéologie de l'Oise (SDAO), a porté sur une emprise totale de 93 850 m², soit un tracé d'environ 4,4 km (VEYSSIER & LOCHT 2011, p. 8).

Une occupation du haut Moyen Âge a alors été mise au jour. Celle-ci est constituée de vingt-quatre trous de poteau, de deux fours domestiques ainsi que de trois fosses et d'un probable fond de cabane.

Le Service régional de l'archéologie (SRA) a prescrit une fouille de l'habitat alto-médiéval. Les limites orientale et occidentale suivent l'emprise de la future route. Les limites nord et sud ont été définies d'après la zone de concentration maximum des vestiges.

L'intervention, réalisée en 2011 par le SDAO, a porté sur une surface de 1 000 m². Celle-ci a permis d'étudier les restes d'une occupation rurale alto-médiévale (VEYSSIER & GLARDON 2019).

DESCRIPTION DES VESTIGES

L'occupation alto-médiévale est représentée par plus de cent cinquante structures réparties de façon assez dense au nord d'un espace central vide (fig. 2). Un fossé semble ceinturer l'occupation à l'extrémité nord de l'emprise. Au sud, une voie moderne recoupe et clôt le site qui est plus lâche dans ce secteur.

La datation du site s'échelonne entre le VI^e siècle et le IX^e siècle avec quelques artefacts attribués au bas Moyen Âge.

Les bâtiments semi-excavés

Parmi les vestiges, cinq structures correspondent à des fonds de cabane. Il s'agit de structures faiblement excavées : entre 0,30 m et 0,60 m de profondeur conservée. Les cabanes 22, 62 et 90 suivent une orientation est-ouest, tandis que les structures 9 et 54 sont orientées nord-sud. Ces bâtiments semi-enterrés apparaissent sous la forme de grandes fosses rectangulaires aux angles arrondis. La plupart de ces fosses sont munies de trous de poteau, entre trois et plus de huit poteaux, permettant l'installation d'une couverture en bois. Seule la cabane 90 ne possède pas de poteaux.

La typologie des fonds de cabane est bien connue. Ils apparaissent dès l'époque de La Tène. Entre le début de l'époque carolingienne et le XI^e siècle, une mutation de l'habitat rural se met en place. Les fonds de cabane sont progressivement abandonnés. Quelques exceptions subsistent néanmoins puisque l'on continue à découvrir occasionnellement des structures similaires datées du XIII^e siècle (CHAPELOT & FOSSIER 1980, p. 131-133). À Bresles, l'abandon de trois fonds de cabane (ST. 9, 54 et 62) a été attribué à l'époque mérovingienne soit par l'étude de la céramique, soit par une datation au carbone 14 réalisée sur des charbons de bois. En revanche, les cabanes 22 et 90 pourraient appartenir à une période plus tardive ou bien avoir coexisté avec les précédentes. En effet, des tessons mérovingiens et carolingiens ont été découverts dans ces structures.

Ces cinq fonds de cabane appartiennent à la catégorie des très grands fonds de cabane, tels que définis par F. Gentili en 2009 à partir du site de Villers-le-Sec "La Place de la Ville" (Val-d'Oise) (GENTILI 2009a, p. 33 et GENTILI 2000, p. 288-310). En effet, les fonds de cabane sont considérés comme appartenant à ce groupe si leur surface mesure plus de 10 m². Or, c'est le cas de presque toutes les cabanes du site. Leur surface utile mesure entre 14,70 m² et 26,84 m² pour les plus grandes. Il n'y a guère que la superficie de la cabane 54 qui soit légèrement inférieure à 10 m².

Aucun dispositif d'accès n'a été perçu pour ces fonds de cabane mais on remarque toutefois que leurs parois sont en pente douce ; ce qui devait faciliter leur accès. Cette même remarque a été faite pour le site de Drancy (Seine-Saint-Denis) "Rue Louis Delplacé, rue de la Poterie" (GONÇALVES 2003, p. 58).

Le fond de cabane 9

Le fond de cabane 9 possède un plan quadrangulaire irrégulier (fig. 3 et 4). Les parois

1- <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00114549>.

2 - <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00114548>.

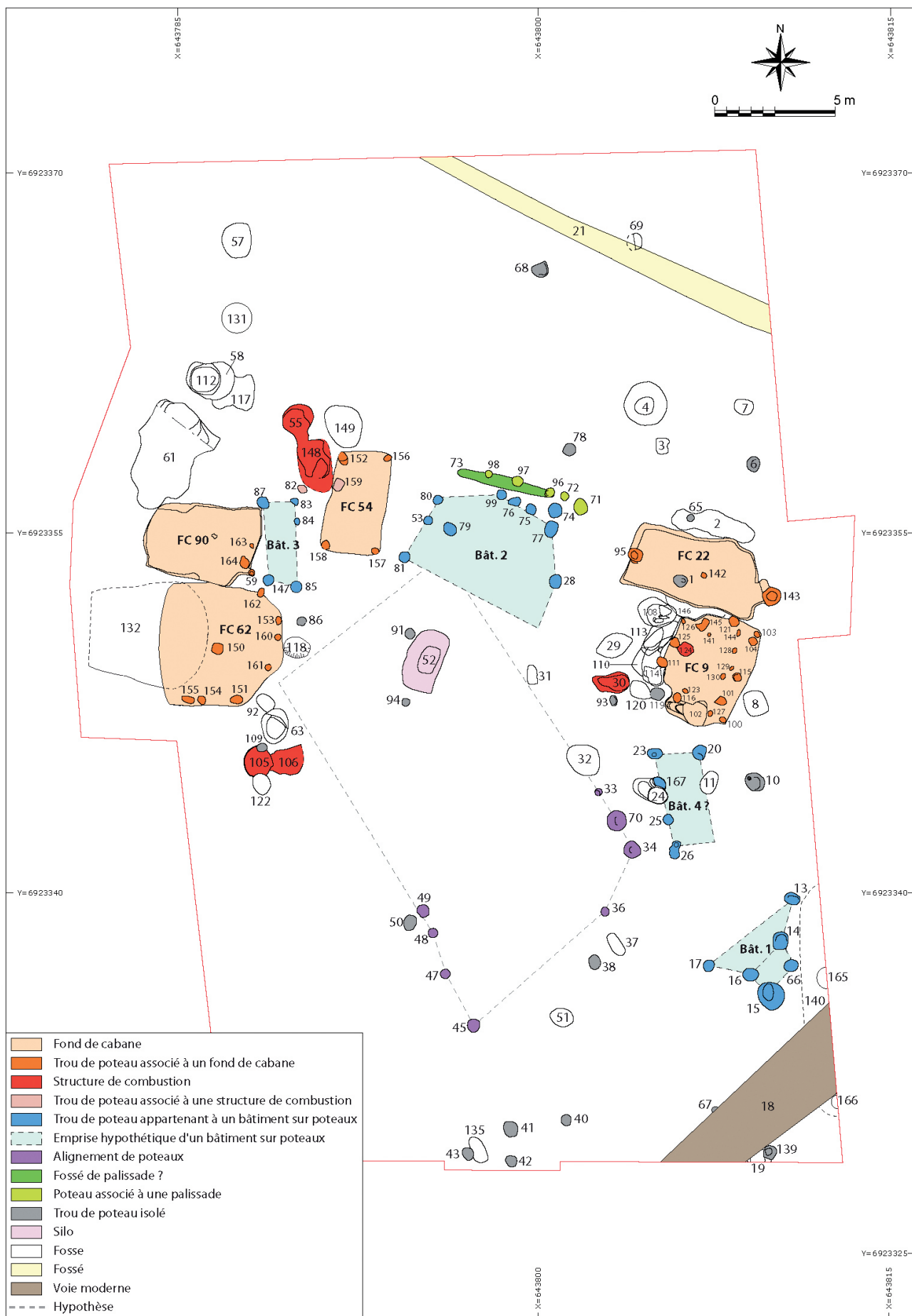


Fig. 2 - Plan de masse des vestiges découverts à Bresles "Le Babouin".



Fig. 3 - Vue en plan du fond de cabane 9.

sont en une pente douce et le fond suit la pente du terrain. Ses dimensions maximales sont de 4,70 m de longueur, 3,60 m de largeur et 0,40 m de profondeur.

Deux pentes douces situées dans l'angle nord-est et dans l'angle sud-est isolent les poteaux corniers du reste de la structure (TP 101 et 104). Ces deux pentes forment un arc de cercle vers l'ouest et débouchent toutes les deux sur un trou de piquet (TP 144 au nord-est, TP 127 au sud-est). Il semble peu probable que cette zone ait servi d'accès au fond de cabane ; les trous de poteau et de piquet 100, 103 et 104 auraient gêné le passage.

De nombreuses structures sont associées à ce bâtiment semi-excavé. Il s'agit principalement de trous de poteau et de piquet. Le diamètre moyen du négatif des huit poteaux est de 0,20 m de diamètre et leur profondeur varie entre 0,34 m et 0,84 m. Il est possible que certains piquets ou poteaux soient manquants puisque le côté ouest de la cabane 9 a été perturbé.

Certains trous de poteau semblent destinés à porter une structure de couverture ; tandis que la majeure partie des trous de piquet ont pu servir de fixation pour des aménagements intérieurs. L'hypothèse selon laquelle ces trous de piquet ont pu servir d'ancrage à des éléments liés à l'artisanat, tels que des métiers à tisser n'est pas retenue ici. La répartition des trous de poteau et des trous de piquet ne semble pas, à première vue, facile à cerner. On remarque toutefois que six trous de poteau sont organisés de manière symétrique. En effet, le long de la paroi est se trouvent les TP 101, 115 et 104 auxquels répondent les TP 111, 125 et 126 du côté ouest. Il en va de même pour les poteaux faitiers 116, peut-être renforcé par le piquet 123, et 121 qui se font face aux extrémités nord et sud de la cabane. Ainsi ces négatifs de poteaux peuvent correspondre à un modèle de fond de cabane à huit poteaux porteurs.

Quant aux autres trous de poteau et trous de piquet, ils sont organisés de manière différente dans la moitié est et dans la moitié ouest du fond de cabane. En effet, on remarque le même dispositif

dans l'angle nord-est (TP 103 et 144) et dans l'angle sud-est (TP 100 et 127). Ces quatre trous de piquet sont symétriques et sont isolés du reste du fond de cabane par une banquette de substrat formant un arc de cercle vers l'ouest. Ce dispositif ne se retrouve pas dans la partie ouest. Ces trous de piquets viennent en ajout aux trous de poteau 101 et 104. Ce système de doublement des supports dans les angles nord-est et sud-est se retrouve dans la cabane F2V du site suisse de Develier-Courtételle. Sur ce site, plusieurs hypothèses sont données pour expliquer ce mode de construction. Il peut s'agir d'un élément stabilisateur de la structure d'un grand fond de cabane, du reflet d'un aménagement interne inhabituel ou bien du résultat de l'extension d'une cabane originellement plus courte (FEDERICI-SCHENARDI & FELLNER et al. 2004, p. 217).

Après réflexion, il est fort probable que le fond de cabane 9 ait subi plusieurs phases d'occupations : un premier état avec une cabane plus étroite composée de huit poteaux porteurs puis, un second remaniement interne permettant d'agrandir la surface utile en ajoutant des piquets pour cloisonner l'intérieur ou pour renforcer la construction existante.

Une fosse (ST. 102) forme une excroissance le long de la paroi sud. Il s'agit d'une fosse oblongue (2,74 m x 1,10 m) dont la profondeur maximale atteint 0,94 m. Les comblements supérieurs sont identiques aux derniers niveaux de remplissage du fond de cabane 9. Trois marches, observées à l'ouest, permettent d'accéder au fond de la fosse. Cet aménagement nous laisse penser que cette fosse a pu servir de petit cellier dont l'accès se faisait probablement par l'extérieur de la cabane.

Un foyer (ST. 124), situé dans le quart ouest du fond de cabane, a entraîné la rubéfaction du limon sur une aire d'environ 0,51 m² et sur une épaisseur de 0,05 m. Le foyer devait être installé directement sur le sol.

252 tessons de céramique ont permis de replacer l'abandon de cet ensemble au VII^e siècle. Le remplissage a également livré une grande quantité d'ossements d'animaux (bœuf, porc, capriné, cheval, chien, canard, oie), 1764 g de scories et de battitures ainsi que des éléments métalliques, dont une lame de couteau. L'étude carpologique a démontré la présence de restes carbonisés (blé, céréales, pois, patience).

Le fond de cabane 54

Cette structure possède une forme quadrangulaire avec des angles légèrement arrondis (fig. 5 et 6). Elle mesure 4,30 m de longueur, 2,30 m de largeur et 0,30 m de profondeur. Ses parois forment une très légère pente. Le sol suit le dénivelé

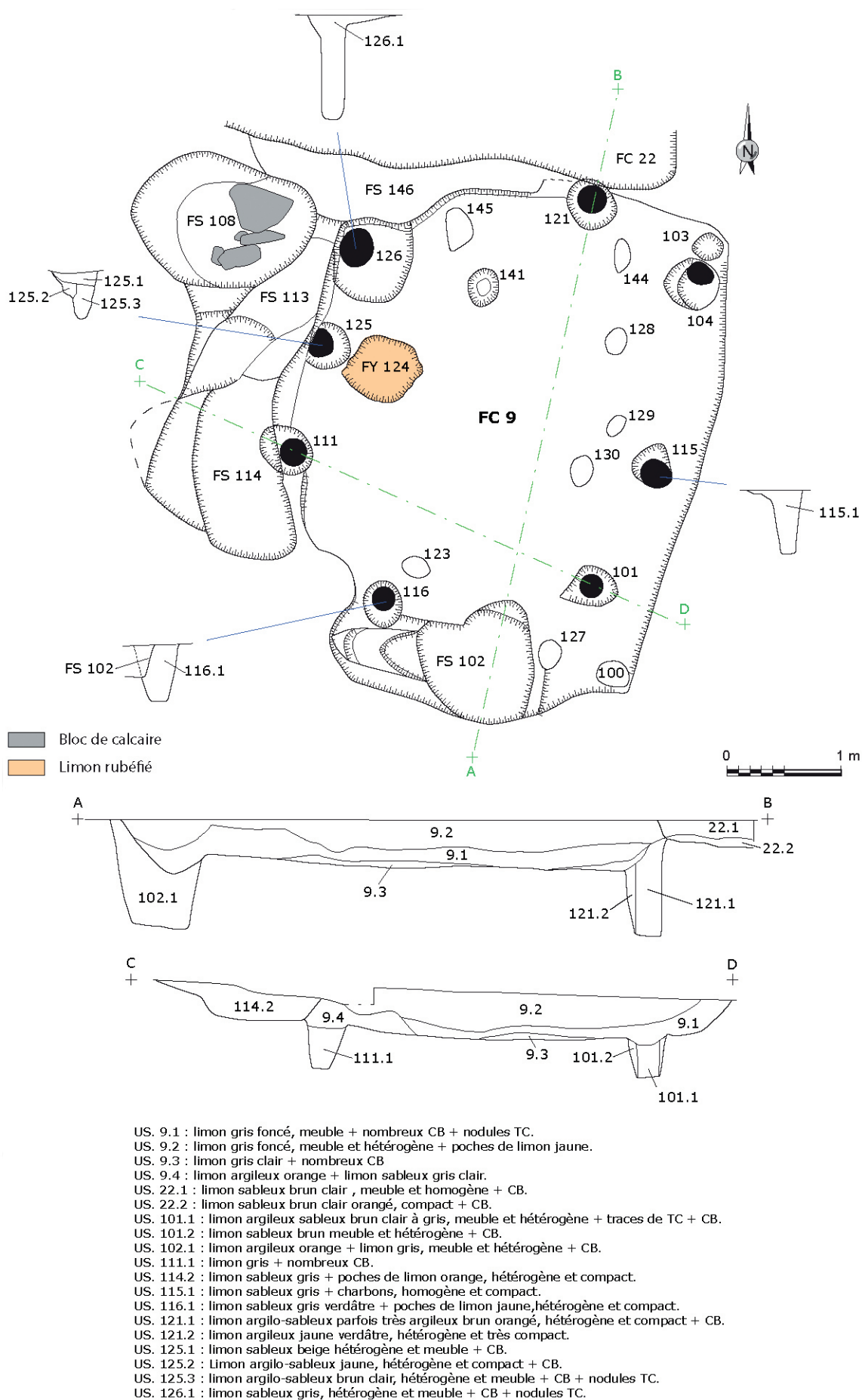


Fig. 4 - Relevés en plan et en coupe du fond de cabane 9.

naturel du terrain, occasionnant une différence de 0,40 m entre l'ouest et l'est du fond de cabane.

Quatre poteaux corniers ont été relevés. Les deux situés à l'ouest sont profonds de 0,70 m et 0,56 m ; tandis que les deux autres ne dépassent pas 0,48 m et 0,32 m de profondeur. Cette différence de profondeur sert à compenser la pente naturelle du terrain. Le négatif des poteaux laisse supposer un

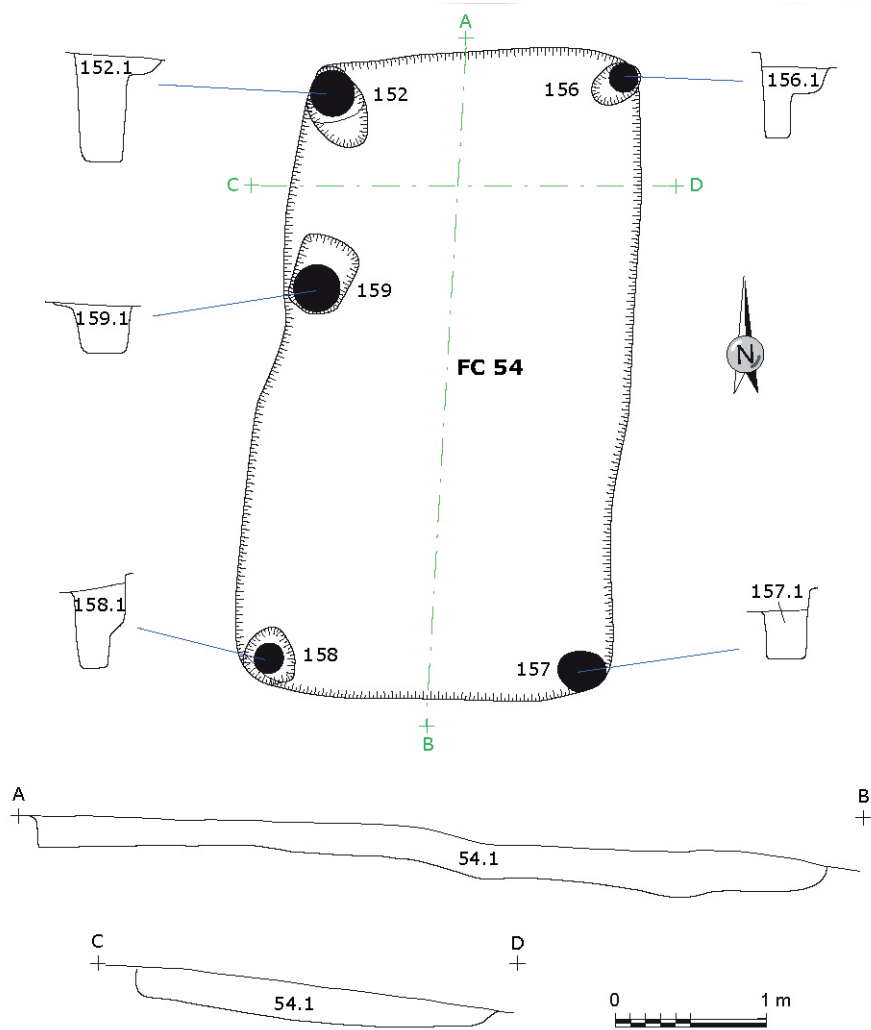


Fig. 5 - Vue en plan du fond de cabane 54.

diamètre moyen de 0,20 m. Un TP supplémentaire (TP 159) est visible sur le flanc occidental de la cabane. Le comblement relativement uniforme de toutes ces structures indique un abandon simultané.

Le fond de cabane 54 ainsi que les structures qui lui sont associées ont livré au total 105 tessons de céramique permettant de dater leur abandon de la fin de l'époque mérovingienne (VI^e siècle - moitié VIII^e siècle). La datation par carbone 14 réalisée sur de la faune a donné l'intervalle [762-887] ap. J.-C. Dans la cabane, un petit fragment de peigne en matière dure animale, dont la barrette transversale est décorée de traits parallèles, ainsi que de la faune (bœuf, porc, caprinés, cheval, coq), des fragments de tuiles et 250 g de scories ont été prélevés. L'étude carpologique a noté la présence d'un reste de noisette carbonisée.

Cette cabane se rapproche de certaines structures mises au jour sur le site de Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne). En effet, deux fonds de cabane à



- US. 54.1 : limon gris foncé, meuble et homogène.
- US. 152.1 : limon sableux gris + CB, homogène et très compact.
- US. 156.1 : limon argileux gris + poches de limon jaune, hétérogène et peu compact.
- US. 157.1, 158.1 et 159.1 : limon sableux gris + CB, homogène et compact.

Fig. 6 - Relevés en plan et en coupe du fond de cabane 54.

quatre poteaux corniers ont été fouillés (NICE 1994, p. 36). Cependant, pour l'un d'eux (cabane 1005), les poteaux corniers se situent à l'extérieur de l'excavation ; tandis que les poteaux corniers du second (cabane 1000) se placent à l'intérieur, comme dans notre cas. La cabane 1000 est datée des environs de 560/570-590. En revanche, sur le site de Villiers-le-Sec (Val d'Oise), le dispositif à quatre poteaux d'angle est absent de la période mérovingienne mais devient le type majoritaire à la période carolingienne (GENTILI 2009a, p. 34).

La cabane 54 correspond donc à un type de bâtiment semi-excavé à quatre poteaux corniers courant aux V^e-VI^e siècles comme sur les sites du Val-d'Oise de Louvres "Orville" ou Roissy (GENTILI 2009a, p. 34). Mais malgré ces éléments de comparaison, sa fonction reste indéterminée.

Le fond de cabane 62

Le plan du fond de cabane 62 est très irrégulier, rappelant en cela le fond de cabane 9 (fig. 7 et 8). Il mesure 5,15 m de largeur et environ 5,22 m de longueur. Son extrémité ouest n'a pas été clairement observée en raison de la présence de la fosse 132. Ses parois sont en pente douce. Le sol est plat et compense le dénivelé naturel du terrain.

Sept poteaux rythment le fond de cabane : trois sont disposés le long du côté sud, trois autres longent la paroi est et un dernier est situé sur le côté nord. Un huitième trou de poteau (TP 150) se trouve au centre. Le diamètre des poteaux 150, 151, 154, 155 et 162 oscille autour de 0,30 m à 0,40 m, tandis que les poteaux 153, 160 et 161 ont un diamètre moyen de 0,20 m.

Le mobilier de la cabane 62, lot le plus important sur le site, comprend plus de 2 650 tessons de céramique datés du VII^e siècle, 673 fragments de vaisselle en verre³, 12 perles en pâte de verre, 70 fragments de tabletterie (plaques ciselées ou avec

décor d'ocelles, des fragments de peignes, jeton), 112 éléments en métal (rivets, curette, épingle en alliage cuivreux, lame de couteau en fer), 2 135 g de scories, 107 g de battitures, 479 fragments de tuiles architecturales ainsi que des fragments de parois de four et plus de 1 730 restes de faune (bœuf, porc, caprinés, équidés, chien, oie, coq et poissons dont du hareng).

Parmi ce mobilier abondant, il faut signaler la présence d'un vase biconique à décor de bourrelets particulièrement rare (fig. 9). Il s'agit d'une « lampe apode à réservoirs multiples, aussi appelée couronne de lumière. L'ustensile n'est pas complet mais bien reconnaissable : un cylindre creux faisant office de socle est modelé et disposé en forme de couronne. Dessus sont disposés de petits pots carénés dont le fond est percé de façon à communiquer avec le réservoir que constitue la couronne, la base fixée sur l'extérieur par un ajout d'argile. [...] les exemplaires de comparaison ne sont pas nombreux. [...] il est comparable aux individus 31 et 568 de la nécropole de Bulles et peut, comme eux, être daté de la première moitié du VII^e siècle » (GALLOIS 2019, p. 101-105, LEGOUX 2011).

Par ailleurs, des plaques ornementales de coffret en os ont également été découvertes dans le fond de cabane 62 (fig. 10). « Façonnées à partir de côtes de grands herbivores, ces plaques étaient disposées sur l'intégralité de la surface des panneaux de coffrets. Elles présentent des formats variés et une ornementation géométrique simple associant généralement des lignes gravées et des motifs circulaires. [...] La majorité des fragments conservés relèvent majoritairement de pièces rectangulaires complétées par des pièces carrées, triangulaires, en forme de parallélogramme ou dissymétriques avec un bord droit opposé à un bord oblique. Elles étaient fixées à l'aide de rivets, probablement en fer avec des forages visibles généralement sur les fractures, ou incrustées sans élément de fixation » (GORET 2019, p. 170-172).

Enfin, l'étude carpologique a noté la présence de quelques restes de céréales, noisetiers, nielle des blés, apiacée indéterminée et de gaillet gratteron. Certains sont carbonisés. En complément des études de mobilier, des charbons de bois ont été datés par carbone 14. D'après ces analyses, la cabane pourrait être datée aux environs des années 530 à 646 ap. J.-C.

Le fond de cabane 62 reste difficile à analyser. En effet, rares sont les sites ayant livré des fonds de cabane équivalents et, le cas échéant, ils se trouvent bien souvent classés dans la catégorie « indéterminé » sans plus de précision. On peut tout au plus supposer que la couverture de ce fond de cabane



Fig. 7 - Vue en plan du fond de cabane 62.

3 - Le mobilier en verre et l'étude de la céramique feront l'objet de publications ultérieures.

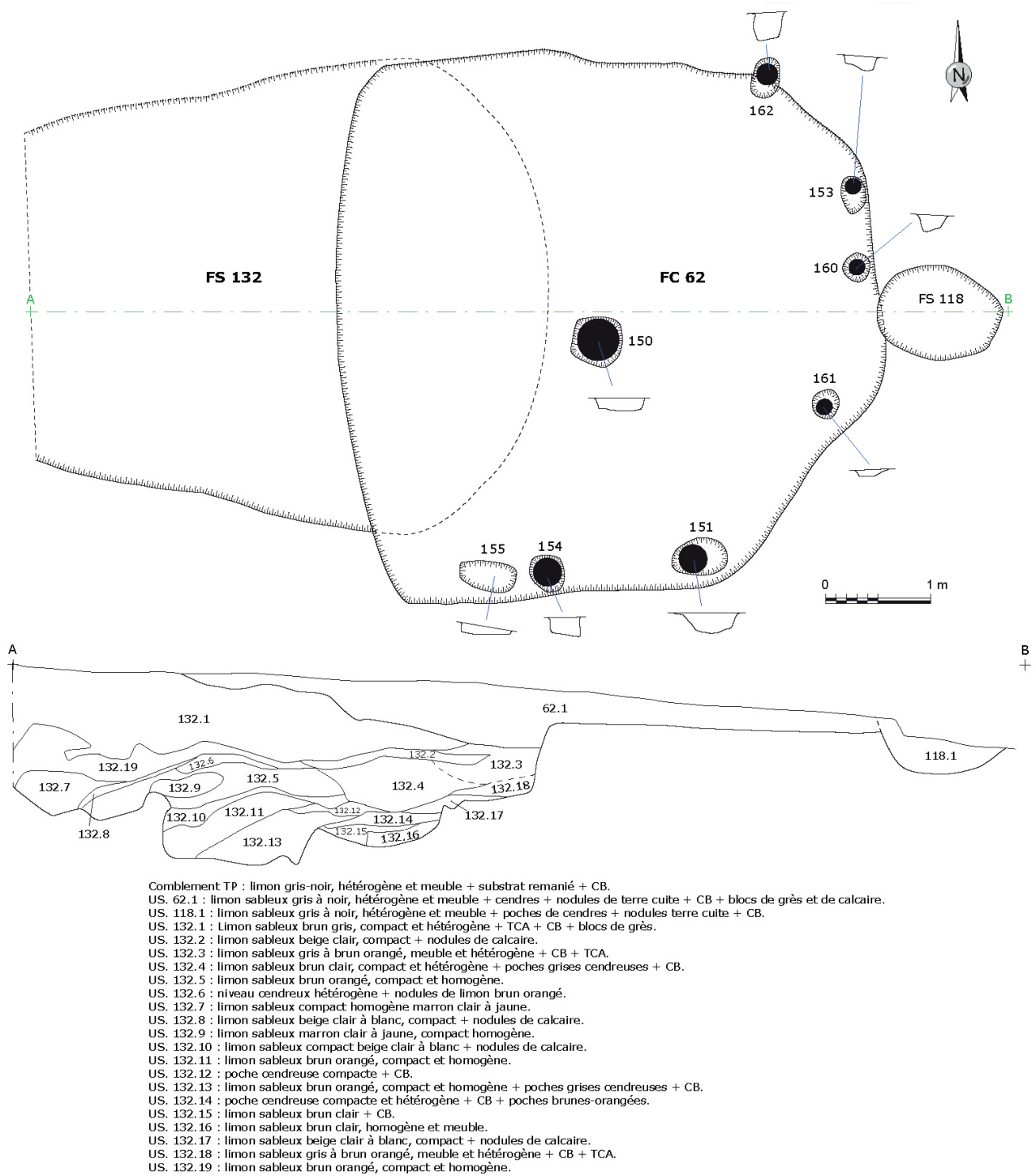


Fig. 8 - Relevés en plan et en coupe du fond de cabane 62 et de la fosse 132.

prend appui sur des poteaux corniers (TP 151, TP 155, TP 162 associés à un éventuel quatrième poteau situé dans la partie nord-ouest non fouillée). Le TP 154 peut renforcer le TP 155, tandis que les TP 161, 160 et 163 soutiennent la charpente sur le côté est. Le TP 150, outre une fonction potentielle de renfort de la couverture, possède peut-être une relation avec une dépression repérée à l'ouest du fond de cabane. La fonction de cette dépression reste incertaine, elle semble toutefois de dimensions trop élevées pour correspondre aux fosses d'ancrage de métier à tisser

observées sur d'autres sites. Il peut éventuellement s'agir d'un lieu de stockage ou d'un aménagement lié à une activité artisanale. La quantité de scories et de battitures prélevées dans cette structure attestent de l'existence d'une forge soit à l'intérieur même de la cabane 62, soit à proximité. Dans ce dernier cas, nous pouvons envisager que la structure 62 ait pu servir de fosse de rejet. D'ailleurs, les fosses 63 et 118 ainsi que le four 105, situés à proximité immédiate, ont également livré beaucoup de résidus métallurgiques.



Fig. 9 - Fond de cabane 62 : « couronne de lumière » (M. GALLOIS).

Le fond de cabane 22

Il s'agit d'une grande excavation quadrangulaire, longue de 5,80 m, large de 2,70 m et profonde de 0,30 m, avec l'angle nord-est tronqué (fig. 11 et 12). Celui-ci pourrait correspondre à l'entrée de la cabane. Les parois forment une pente peu accentuée et le fond suit la pente naturelle du terrain. On note par conséquent une différence de 0,20 m entre l'ouest et l'est de la structure.

La cabane est munie de trois poteaux axiaux. Le négatif observé de ces poteaux oscille entre 0,28 m et 0,40 m de diamètre. L'uniformité de leur comblement souligne la contemporanéité de leur abandon.

Les structures composant le fond de cabane 22 ont livré des tessons de céramique permettant de dater l'abandon de l'époque carolingienne (VIII^e-début IX^e siècle). La datation au carbone 14 réalisée sur de la faune nous donne l'intervalle [765-895]. L'étude archéozoologique a comptabilisé des restes de bœuf, porc, caprinés et cheval. Le prélèvement carpologique n'a livré qu'un échantillon de pépin de raisin (*Vitis vinifera*). Une petite fourche à deux

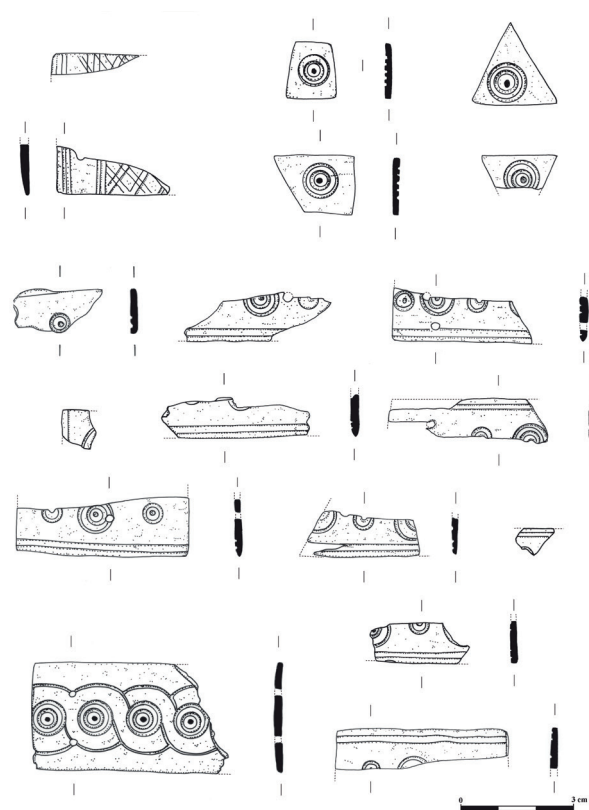


Fig. 10 - Fond de cabane 62 : exemples de plaques ornementales (J.-F. GORET).



Fig. 11 - Vue en plan du fond de cabane 22.

dents en fer ainsi que 360 g de scories, des éléments métalliques et des fragments de tuiles viennent s'ajouter à l'inventaire du mobilier.

Ce type de cabane, à trois poteaux axiaux, dérive des bâtiments semi-excavés à deux poteaux médians retrouvés sur d'autres sites, tel que celui de Godelancourt-lès-Pierrepont dans l'Aisne (NICE 1994, p. 35). L'ajout d'un troisième poteau, au centre de la structure, a été observé dans les structures de grande taille. En effet, deux poteaux situés au centre de chaque petit côté d'un fond de cabane ne peuvent convenir que pour des bâtiments de petit gabarit. Au-delà d'une certaine longueur (4 m et plus), il faut rajouter un poteau central pour couvrir toute la portée du faîtage. Ce dispositif, surtout visible sur les cabanes carolingiennes, permettait donc de soutenir une couverture d'une grande longueur (GENTILI 2009a, p. 34).

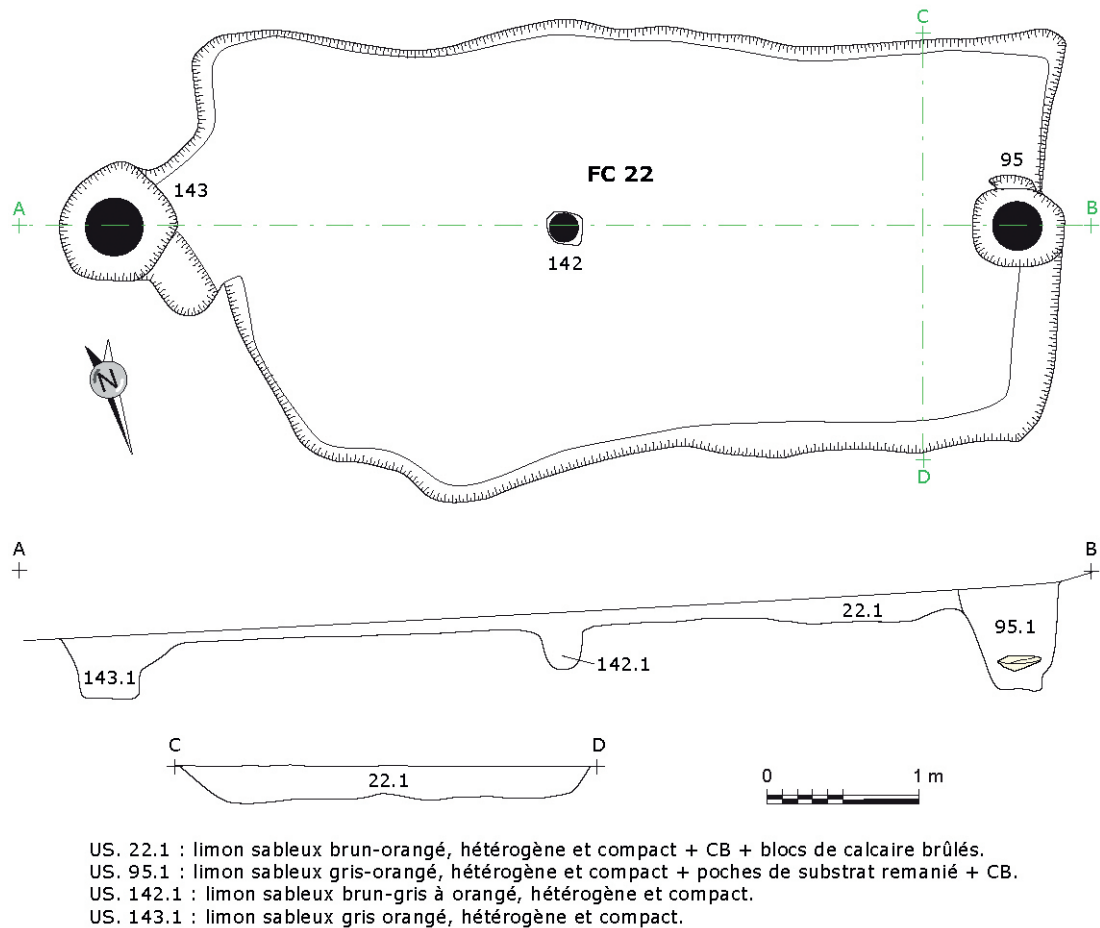


Fig. 12 - Relevés en plan et en coupe du fond de cabane 22.

Le fond de cabane 90

Cette cabane, de forme quadrangulaire, possède un sol qui suit la pente naturelle du terrain, entraînant un pendage de près de 0,20 m d'ouest en est (fig. 13 et 14). Ce bâtiment, aux parois en pente douce, mesure 4,60 m de longueur, 3,20 m de largeur et 0,30 m de profondeur. À l'intérieur, deux trous de poteau et un trou de piquet ont été localisés près de la paroi est.

Le mobilier céramique a permis de replacer l'abandon du bâtiment 90 à l'époque mérovingienne (fin VII^e siècle - mi VIII^e siècle). Dans son remplissage, de nombreux restes de bœuf, porc, caprinés et coq ont été prélevés. L'un d'eux, envoyé pour analyse, a donné la datation suivante : [598-669]. 50 fragments de verre, 400 g de scories, 58 fragments de tuiles ainsi qu'une plaque en alliage cuivreux complètent cet inventaire.

Le mode de couverture de cette cabane est difficile de déterminer. À Villiers-le-Sec, par exemple, il existe un type de fond de cabane sans poteau ou à un seul poteau porteur (GENTILI 2009a, p. 32). Ce dernier représente 5% du corpus des fonds de cabane de ce site et se caractérise par la présence d'un poteau situé entre le fond de la cabane et une fosse. Aucune explication quant au mode de



Fig. 13 - Vue en plan du fond de cabane 90.

couverture de ces structures n'est donnée. Le fond de cabane 90 pourrait se rapprocher de cet exemple, bien que le poteau 59 soit disposé à l'extérieur du fond de cabane et que ce dernier ne soit pas accolé à une fosse. On peut également supposer qu'il s'agit d'un bâtiment sans poteaux porteurs (NICE 1994) ou, au contraire, à deux poteaux axiaux dont le poteau ouest n'aurait pas été retrouvé. L'absence de traces liées à un mode de couverture ne veut pas dire qu'elle n'a jamais existé. Il est possible que les indices, peu perceptibles, aient disparu. La fonction des TP 163 et 164 n'est pas non plus clairement établie.

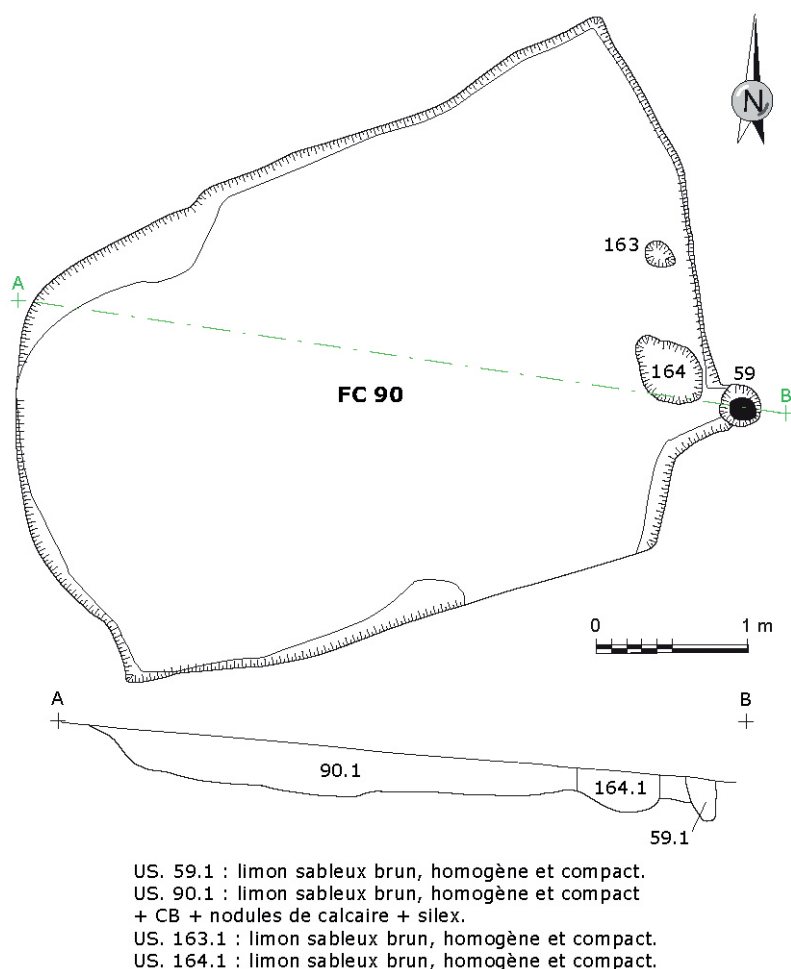


Fig. 14 - Relevés en plan et en coupe du fond de cabane 90.

Les bâtiments sur poteaux plantés

Après étude du plan général du site, des concentrations et des alignements de trous de poteau pourraient correspondre à des bâtiments.

Le bâtiment 1

Localisé au sud-est du site, le supposé bâtiment 1 se développe selon un axe nord-est/sud-ouest sur 1,50 m de long et 1 m de large, soit une surface utile d'environ 1,50 m² (fig. 2). Six trous de poteau appartiennent à cet édifice. Les structures 14, 15, 16 et 66 marquent les angles. Les TP 13 et 17 sont espacés de 4 m et sont en retrait d'environ 1 m par rapport au côté nord-ouest du bâtiment. Ils forment un trapèze en les reliant aux TP 14 et 16. Ils peuvent avoir servi à soutenir l'avancée d'une toiture ou d'un porche. Lorsque le négatif du poteau est visible, il mesure en moyenne 0,30 m de diamètre. Leur profondeur conservée oscille entre 0,20 m et 0,25 m.

La céramique découverte dans les structures témoigne d'une perturbation du site dans ce secteur. En effet, elles contiennent des tessons attribués au bas Moyen Âge et à l'époque moderne. L'aménagement de la voie moderne n° 18 à

proximité ou encore les labours profonds peuvent être responsables de cette perturbation.

Des scories, attestant d'une activité de forge, ont été prélevées dans les différents trous de poteau. En l'absence de mobilier significatif permettant de déterminer la fonction de ce bâtiment de petite taille, il a été interprété, d'après le plan, comme un grenier sur poteaux tel qu'on peut le voir sur le site de Develier-Courtételle (Ferme 1, Bâtiment Q. FEDERICI-SCHENARDI & FELLNER *et al.* 2004, p. 31) ou à Villiers-le-Bel "Rue Gambetta" (Bâtiment 42 de la typologie - GENTILI 2009b, p. 106-107).

Le bâtiment 2

L'ensemble de trous de poteau qui caractérise le probable bâtiment 2 se situe immédiatement à l'est du fond de cabane 54. Son plan de base est trapézoïdal et est orienté est-ouest (fig. 15). Il est matérialisé par huit trous de poteau dont la disposition confère à l'ensemble une forme trapézoïdale de 6,35 m de long et 3,35 m de large (21,27 m²).

Le diamètre des négatifs de poteaux observés mesure entre 0,24 m et 0,38 m pour une profondeur ne dépassant pas 0,20 m. Ces structures n'ayant livré aucun mobilier archéologique, il est difficile de

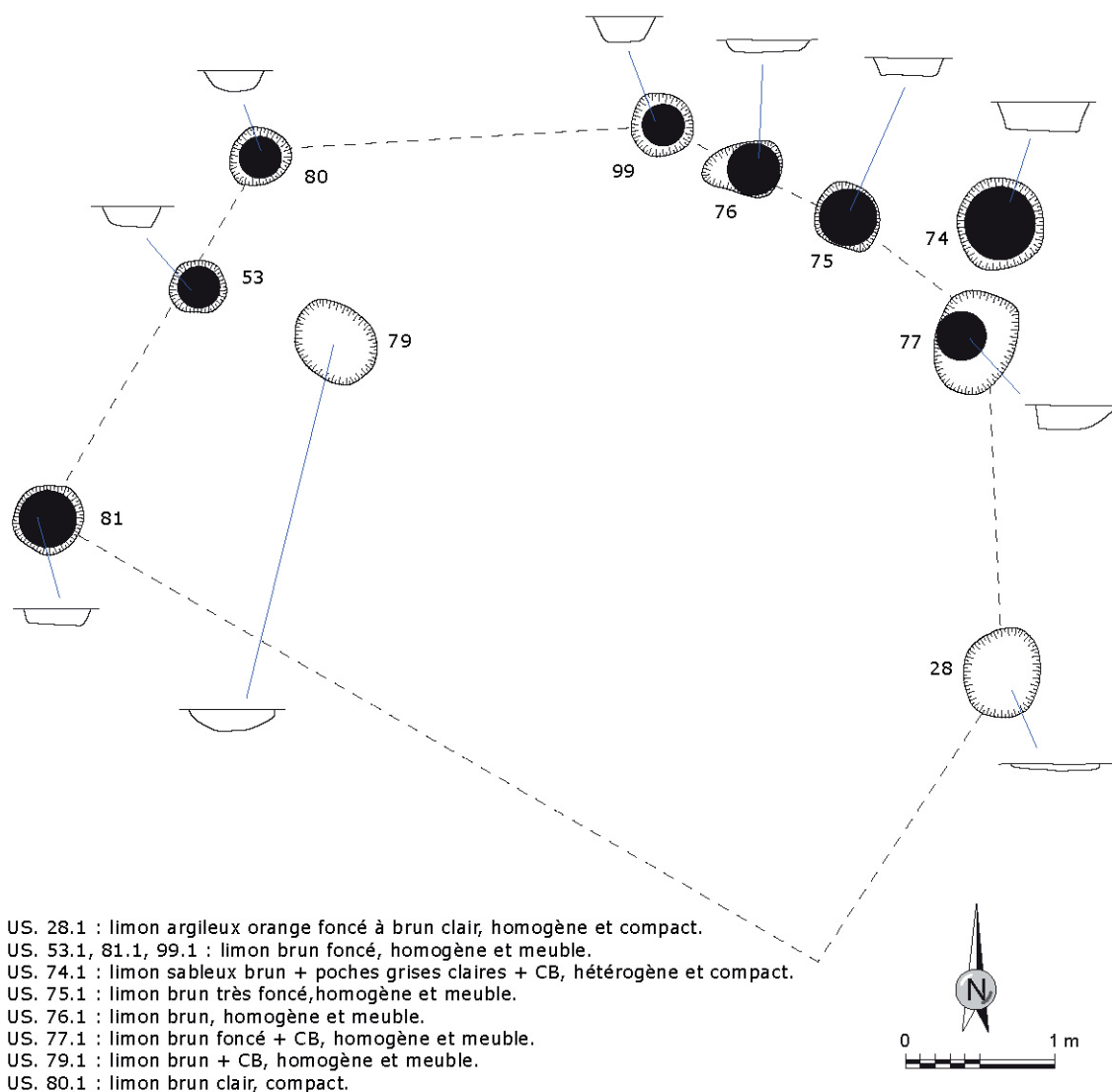


Fig. 15 - Relevés du bâtiment 2.

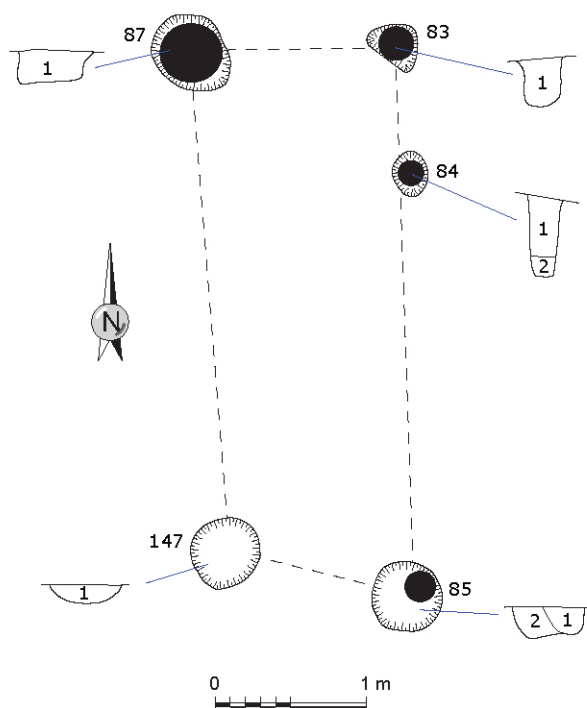
dater la construction ou l'abandon de ce bâtiment. Toutefois, sa présence au cœur de la concentration de vestiges alto-médiévaux nous permet de le rattacher à cette période.

Nous pouvons supposer qu'à l'origine, le côté sud du bâtiment était ouvert ; pouvant ainsi servir de grange ou de hangar. Il est aussi envisageable que des trous de poteau aient disparu au sud suite à l'érosion du site. Quant au TP 79, il peut avoir servi à diviser partiellement l'espace intérieur ou à ancrer un dispositif interne. Le plan de cet édifice sur poteaux plantés est semblable à celui du bâtiment 1 appartenant à l'ensemble C du site de Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne) "La Barogne 8" (DUVAUT 2011, p. 84 et 96). Le bâtiment, d'une superficie de 20 m², est interprété ici comme un grenier de grande capacité. Ce type de construction est présent à Jossigny (Seine-et-Marne) "Le Pré Chêne, Le Pré du But" où le bâtiment 25 est également décrit comme un grenier (GENTILI & SETHIAN 2012, p. 76-77).

Le bâtiment 3

L'existence de ce bâtiment n'est pas certaine. Cependant, la concentration de trous de poteau à cet endroit laisse supposer la présence d'un édifice de plan quadrangulaire orienté nord-sud (fig. 16). Il est constitué de quatre poteaux corniers. La surface ainsi délimitée mesure 3,50 m de long pour 1,35 m de large, ce qui octroie à ce bâtiment une superficie de 4,70 m². Le diamètre des négatifs de poteaux observés oscille entre 0,12 m et 0,38 m.

Le mobilier prélevé date l'abandon du haut Moyen Âge, sans qu'il soit possible de fournir une estimation plus précise. La petite taille de ce bâtiment nous laisse supposer qu'il s'agit d'un grenier surélevé plutôt que d'une habitation (GENTILI 2009b, p. 107 ; GENTILI 2008, bâtiment 22, p. 83-86, fig. 129 ; HARNAY 2014, p. 255-256).



- US. 83.1 : limon sableux orangé-gris, homogène et meuble.
- US. 84.1 : limon sableux brun-gris + poches sableuses, homogène et compact.
- US. 84.2 : limon sableux orangé-noir + CB, hétérogène et compact.
- US. 85.1 : limon gris + CB, hétérogène et meuble.
- US. 85.2 : limon brun + poches orangées, hétérogène et meuble.
- US. 87.1 : limon sableux beige foncé + CB, homogène et compact.
- US. 147.1 : limon sableux brun clair + CB, homogène et compact.

Fig. 16 - Relevés du bâtiment 3.

Le bâtiment 4

Les poteaux 20, 23, 167, 25 et 26, regroupés à l'est du site, immédiatement au sud des fonds de cabane 9 et 22, pourraient appartenir à un quatrième bâtiment (fig. 2). Seul le TP 20 a livré de la céramique mérovingienne.

En étudiant la configuration du site, on remarque une organisation similaire à l'ouest, c'est-à-dire un bâtiment (le n° 3) aménagé à proximité immédiate de deux fonds de cabane (les FC 62 et 90).

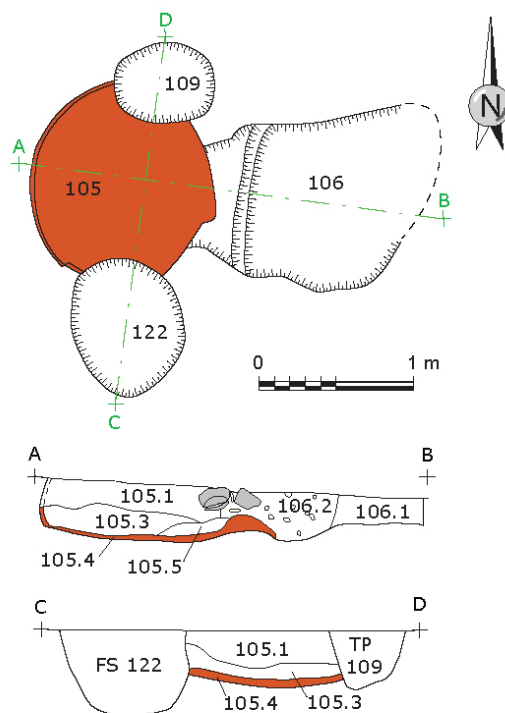
Ce type de bâtiment pourrait être interprété comme un grenier surélevé, d'une surface utile d'environ 6 m², porté par des poteaux de 0,22 m de diamètre.

Les structures de combustion

Deux fours ont été découverts dans la partie ouest de la fouille. Une autre structure de combustion a été relevée dans la moitié est à proximité du fond de cabane 9.

Le four 105 et la fosse de travail 106

Le four se compose d'une chambre de cuisson hémisphérique (ST. 105) et d'une fosse de travail



- US. 105.1 : limon sableux brun, homogène et meuble + nodules de terre rubéfiée + CB.
- US. 105.3 : limon sableux jaune-gris, hétérogène et compact + fragments de terre rubéfiée.
- US. 105.4 : limon rubéfié et induré.
- US. 105.5 : limon noir très charbonneux + nodules de terre cuite + cailloutis et + CB.
- US. 106.1 : limon sableux jaune, hétérogène et meuble + limon charbonneux noir + nodules de terre cuite + cailloutis.
- US. 106.2 : limon noir très charbonneux, hétérogène et meuble + nodules de terre cuite + cailloutis + blocs de grès et de calcaire.

Fig. 17 - Relevés de la structure de combustion 105-106.

(ST. 106)⁴. Il est orienté est-ouest, la bouche d'enfournement s'ouvrant vers l'est (fig. 17).

Aucun aménagement témoignant d'une couverture de la fosse de travail n'a été observé.

La chambre de cuisson mesure 1,18 m de diamètre pour une superficie égale à 1 m², ce qui rattache ce four au groupe 2 des surfaces de sole décrite dans la typologie de BRULEY-CHABOT 2007. La chambre a été creusée à partir de la fosse de travail 106 dans le limon naturel. La rubéfaction de la sole est épaisse de 0,05 m environ et ne varie pas entre la bouche, la partie centrale et le fond du four. En raison de l'arasement du site, la voûte est conservée sur une dizaine de centimètres de hauteur seulement. De nombreux fragments de limon rubéfié ont été découverts sur la sole. Il s'agit vraisemblablement des restes de la partie supérieure de la voûte qui s'est effondrée. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer le type de voûte qui a été construit

4 - Nous reprenons ici la typologie proposée par BRULEY-CHABOT 2007.

ici⁵. Au niveau de sa bouche d'enfournement, on observe un bourrelet composé d'une remontée de la sole. À cet emplacement, un amas de blocs de calcaire et de grès a été observé dans la partie supérieure du comblement. Un limon noir très charbonneux observé sur la sole correspond probablement aux vestiges de la dernière utilisation du four. Ce niveau a été recouvert par l'effondrement de la voûte.

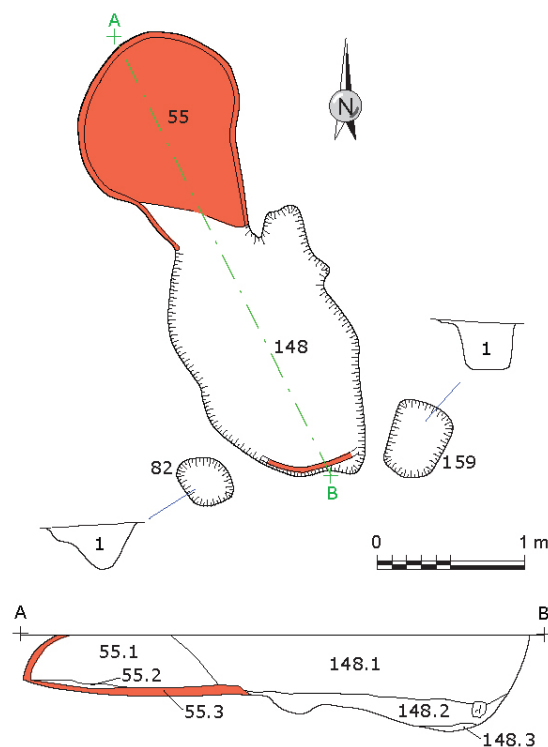
L'hypothèse habituellement émise pour décrire le mode de fonctionnement de ce type de four implique la mise en place d'un feu au centre du four et son retrait au moment de la cuisson (BRULEY-CHABOT 2007). Cela engendre une rubéfaction plus forte du centre de la sole que de son pourtour, à la différence des fours « à pizza » actuels, où le feu est poussé au fond du four lors de la cuisson. Après le retrait du feu hors du four, les aliments sont placés dans le four et la bouche est obstruée afin d'y conserver la chaleur. Le bourrelet, observé au bord de la sole, et l'amas de pierres ont pu appartenir au système de fermeture de la bouche du four. Notons toutefois que la constance de l'épaisseur de la sole semble démentir la localisation du feu au centre de la chambre de cuisson, à la différence de la majeure partie des fours recensés pour la période. Dans ce cas, compte tenu de la petite surface de la sole, il faut peut-être imaginer que le feu prend place sur toute sa surface.

Le rare mobilier issu du comblement de cet ensemble situe son abandon durant le haut Moyen Âge. Bien que la chambre de cuisson soit coupée par deux structures (TP 109 et fosse 122), il n'a pas été possible d'aboutir à une datation plus précise.

Le four 55 et la fosse de travail 148

Cette structure de combustion suit un axe nord-sud, la chambre de cuisson se plaçant au nord de la fosse de travail (fig. 18). Deux trous de poteau ont été observés au sud-ouest. Il est possible que ces derniers appartiennent à un système de couverture destiné à protéger la fosse de travail. Cependant, il est aussi envisageable que le TP 159 appartienne à l'ensemble composant le fond de cabane 54.

La chambre de cuisson, de forme ovale, mesure 1,60 m de longueur pour une largeur égale à 1,30 m. Sa superficie s'élève par conséquent à 1,63 m², ce qui place également ce four dans le groupe 2 des surfaces de sole (BRULEY-CHABOT 2007). La voûte hémisphérique et la sole ont été aménagées depuis la fosse de travail 148, dans le limon naturel. La sole se caractérise par une surface plane, dont l'épaisseur de rubéfaction est épaisse de 0,04 m au nord, c'est-à-dire au fond du four, et de 0,08 m au



- US. 55.1 : limon sableux gris-jaune, homogène + frg voûte effondrée + poches sableuses + blocs de grès. Hétérogène et compact.
- US. 55.2 : couche compacte de charbon de bois.
- US. 55.3 : limon rubéfié et induré.
- US. 82.1 : limon sableux compact brun foncé + CB.
- US. 148.1 : limon sableux brun foncé à noir très charbonneux.
- US. 148.2 : limon gris-noir très charbonneux + CB + cendres.
- US. 148.3 : cendres + terre rubéfiée.
- US. 159.1 : limon sableux gris + CB, homogène et compact.

Fig. 18 - Relevés de la structure de combustion 55-148.

sud, soit au niveau de l'embouchure. La voûte a moins souffert de l'arasement que celle du four 105. En effet, bien qu'incomplète, elle reste conservée sur une vingtaine de centimètres de hauteur.

Le four est muni d'une bouche allongée s'ouvrant vers le sud en direction de la fosse attenante. Très arasée, l'embouchure n'est conservée que sur quelques centimètres de hauteur, ce qui ne permet pas d'appréhender son mode de construction ni son système d'obturation. Un vestige de l'utilisation de ce four est conservé sous la forme d'un fin niveau très charbonneux et compact posé sur la sole (US. 55.2). Il s'agit d'un reliquat de braises des dernières cuissons effectuées. Un limon brun, comportant des fragments de limon rubéfié, provenant de l'effondrement de la partie haute de la voûte, a comblé la chambre de cuisson après l'abandon de la structure (US. 55.1).

La fosse de travail 148 forme une cuvette de 1,60 m de longueur pour 1,10 m de largeur et environ 0,20 m de profondeur. Son plan est ovalaire et ses parois sont en pente douce. Sur la paroi opposée à l'embouchure, on remarque qu'une zone,

5 - Nous ne pouvons pas déterminer s'il s'agit d'une voûte haute, moyenne ou surbaissée selon les critères proposés par BRULEY-CHABOT 2003, p. 27.

de 0,80 m de long et 0,50 m de large, a subi l'action du feu. Ici, le limon n'est rubéfié que sur quelques centimètres d'épaisseur. La rubéfaction de cette surface peut être la résultante d'un foyer auxiliaire au four principal 55. De tels aménagements s'observent ponctuellement sur d'autres sites de la même époque en Île-de-France. Cependant, aucune explication à leur utilisation n'est avancée (maintien au chaud de certains aliments, cuisson plus douce que dans le four ou simplement évacuation des braises encore chaudes ?). Sur cette surface rubéfiée ainsi que sur le fond de la fosse de travail, on observe un niveau de cendres (US. 148.3) recouvert par du limon brun-gris mêlé à des charbons et des cendres (US. 148.2). Ces deux couches sont issues de la phase d'utilisation de la fosse de travail, c'est-à-dire lorsqu'elle servait à approvisionner et à retirer le feu de la chambre de cuisson. Le reste du comblement de la fosse se compose d'un limon noir très charbonneux qui correspond à la phase d'abandon (US. 148.1).

Dans le comblement du four 55 et de sa fosse de travail 148, du mobilier daté de la période mérovingienne, et plus particulièrement du VII^e siècle - moitié VIII^e siècle, a été mis au jour. Ainsi le four 55 est contemporain de la cabane voisine 54.

Le foyer 30

La structure 30, située à l'est du fond de cabane 9, se compose d'un foyer associé à une fosse qui a été en partie comblée avant l'installation de la petite structure de combustion. Celle-ci, aménagée dans la moitié ouest de la fosse, s'étend sur une surface de 0,80 m de longueur et de 0,60 m de largeur. Le limon est rubéfié sur une épaisseur de 0,06 m.

Il s'agit *a priori* d'un foyer à ciel ouvert dont la vocation, artisanale ou culinaire, nous échappe. Cependant, des scories et 30 g de battitures ont été retrouvées, ce qui laisse penser à un foyer de forge.

Les fosses

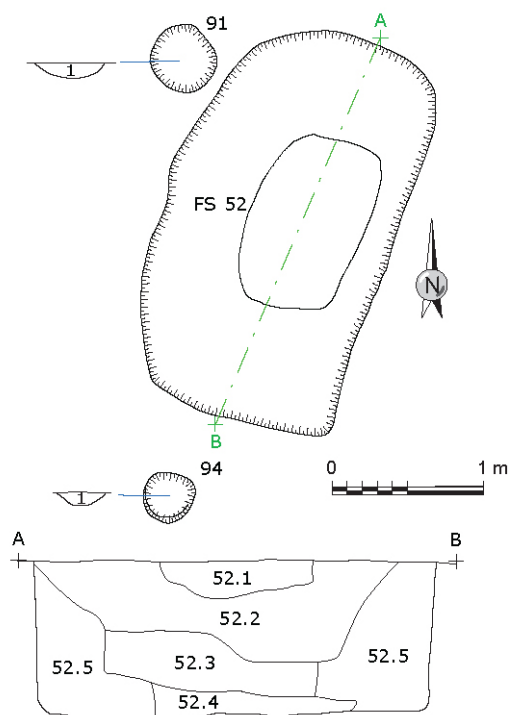
Trente-six fosses ont été relevées sur l'ensemble du site. La plupart d'entre elles n'ont pas livré de mobilier datant. On peut différencier quatre principales catégories selon leur superficie : les petites fosses correspondant aux structures de 0 m² à 1 m², les moyennes de 1 m² à 2 m², les grandes de 2 m² à 4 m² et, enfin, les très grandes de plus de 4 m². Cette typologie prend davantage en compte la taille plus que la fonction car celle-ci n'est pas toujours explicite. Ce type de structure se répartit de façon assez homogène sur le site. Cependant, douze d'entre elles ont été creusées dans la partie ouest du site, selon un axe nord-sud, autour des fonds de cabane 54, 62 et 90. Les autres se concentrent à l'est suivant le même axe et, notamment, autour des cabanes 9 et 22. Seule la structure 52 se détache du

lot puisqu'elle a été aménagée au centre d'un espace vide, soit au cœur de l'occupation. Dans l'ensemble, il s'agit de fosses sans caractère particulier qui forment un groupe composite tant d'un point de vue morphologique que fonctionnel.

La dernière catégorie des très grandes fosses présente des particularités intéressantes. Elle ne concerne que quatre structures qui mesurent entre 2,62 m et 5 m de longueur pour une largeur située entre 1,30 m et 4,50 m. La profondeur maximale atteinte est de 1,90 m. Bien que peu nombreuses, ces structures ont livré plus de mobilier que la totalité des fosses découvertes sur le site.

La fosse 52

Cette grande fosse se distingue par sa localisation. Elle se situe dans l'espace central autour duquel se répartissent la majorité des vestiges (fig. 2). Même si cette structure est la plus petite dans sa catégorie, elle mesure 2,62 m de long, 1,58 m de large pour 1 m de profondeur (fig. 19). Ses parois sont verticales et son fond est plat.



- US. 52.1 : limon argileux orange, homogène et compact + CB.
- US. 52.2 : limon argileux gris-noir + nodules orangés, hétérogène et compact + CB.
- US. 52.3 : limon argilo-sableux gris clair à gris foncé, cendreuse, hétérogène, compact + poches orange et beige + CB.
- US. 52.4 : sable beige-gris, cendreuse, hétérogène et meuble + CB.
- US. 52.5 : limon sableux beige-orange à brun-noir, hétérogène et compact + CB.
- US. 91.1 : limon argileux brun-noir, homogène et compact + nodules orangés.
- US. 94.1 : limon argileux brun, homogène et compact + nodules orangés.

Fig. 19 - Relevés de la fosse 52.

Après son abandon, la paroi nord s'est effondrée (US. 52.5). Entre ces deux effondrements, le creusement encore visible a servi de dépotoir jusqu'à ce qu'il soit entièrement comblé. Les différents niveaux de comblement mettent en évidence des rejets liés à une activité de combustion située à proximité. D'ailleurs, la fosse 52 est située au centre du triangle formé par les fours et foyer 30, 105 et 55.

La fonction première de cette fosse n'a pas été cernée avec certitude. L'effondrement des parois permet de penser qu'il s'agit d'un silo arasé et dont il ne reste que le fond. Il est en effet possible qu'à l'origine la partie inférieure ait été creusée en sape. Les parois supérieures se sont donc fragilisées au fil du temps et se sont effondrées.

Les trous de poteau 91 et 94, situés respectivement au nord-ouest et au sud de FS 52, ont pu servir à fixer un système de fermeture ou de couverture de cet espace de stockage.

Bien que l'étude palynologique ne soit pas concluante, l'analyse carpologique a livré une grande quantité de graines et de coquilles (noisetier, noyer, vigne, millet, orge, blé, pois, fabacée cultivée, lin, plantes sauvages) et notamment une semence rarement attestée en contexte archéologique : l'asperge (*Asparagus officinalis*). Selon l'étude, l'une des couches a un aspect de rejet excrémental, ce qui témoigne de l'utilisation secondaire de cette structure comme une fosse dépotoir (DERREUMAUX 2019, p. 162-163).

La fosse 52 est la seconde structure à avoir livré le plus de mobilier : 780 tessons, 148 fragments de verre, 97 objets métalliques dont une majorité de clous, 290 fragments de tuiles architecturales, 5 éléments de tabletterie en os dont un fragment de peigne simple à double denture et un jeton avec un motif à ocelle. De plus, 1 177 ossements de mammifères (bœuf, porc, caprinés, cheval, chien, écureuil, équidé), d'oiseaux très variés (canard colvert, coq, bécasse des bois, corbeau freux/corneille, étourneau, héron cendré, petit passereau, tourterelle des bois) et, notamment, de poissons ont été inventoriés et étudiés. La datation de la céramique, rejetée dans cette fosse, se situe entre la fin du VI^e et la moitié du VII^e siècle. La fosse 52 semble avoir une place stratégique. Implantée au milieu de l'occupation, elle a vraisemblablement centralisé tous les déchets du site après avoir servi de silo.

La fosse 61

La structure 61 se situe à l'extrémité ouest de l'emprise et au nord du fond de cabane 90. De forme irrégulière, cette fosse mesure 4,50 m de long, 3 m de large pour 1,50 m de profondeur (fig. 20). Son creusement possède des parois presque

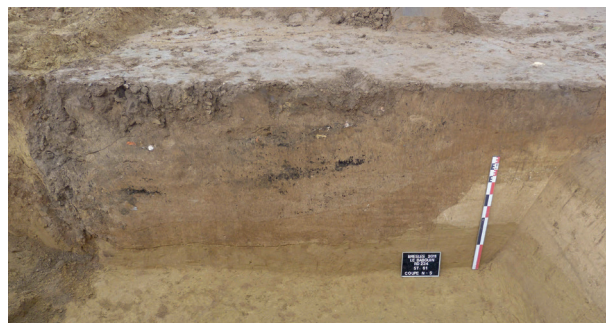


Fig. 20 – Vue en coupe de la fosse 61.

verticales puis, évasées à 0,40 m de la surface. Le fond est pratiquement plat. Divers creusements et un remplissage hétérogène ont été observés.

Le mobilier découvert est assez pauvre compte tenu de la taille de la structure : 160 os d'animaux (bœuf, porc, caprinés, cheval), 23 fragments de tuiles architecturales, 19 tessons de céramique mérovingienne et 1 de verre.

L'interprétation de cette structure n'est pas aisée. Il pourrait s'agir d'une fosse d'extraction de matière première pour la construction (silex, limon, etc.) mais rares sont les fragments de torchis et les blocs de silex découverts dans l'emprise fouillée. Cette fosse a probablement été réutilisée secondairement comme fosse de rejet. Bien qu'elle ne présente pas de déchets en lien avec une quelconque activité métallurgique, la présence d'éléments charbonneux et brûlés suppose néanmoins un rejet issu d'une activité de combustion. La fosse 61 se situe en effet à proximité immédiate du four 55 mais une seule graine de céréale carbonisée a été découverte dans les prélèvements.

La fosse 132

La fosse 132 se situe à l'extrémité ouest de l'emprise et est orientée est-ouest. Elle est coupée à l'est par le fond de cabane 62. Difficilement lisible en plan, elle mesure environ 4,50 m de largeur, 5 m minimum de longueur et 1,80 m de profondeur (fig. 8). Sa paroi orientale est verticale et le fond est très irrégulier. La limite ouest, située en bordure de berme, n'a pas été observée. Son comblement est très hétérogène.

L'inventaire du mobilier recense 34 tessons de céramique probablement mérovingienne, 15 fragments de terre cuite architecturale et 12 fragments de faune (bœuf, caprinés, cheval) ainsi qu'une épingle en alliage cuivreux.

À l'image de la fosse précédente, il est difficile d'interpréter cette structure. Il pourrait également s'agir d'une fosse d'extraction de matière première aménagée au VI^e siècle d'après l'étude de la céramique. Cette structure est la plus précoce du site.

La fosse 140

Située à l'extrémité sud-est de l'emprise, la fosse 140 n'a été étudiée que partiellement puisqu'elle est en limite d'emprise. Elle mesure 8,35 m de longueur et 1,10 m de profondeur. Sa largeur n'a pas été appréhendée.

L'unique mobilier consiste en une plaque de fer rectangulaire indéterminée. Aucun indice ne nous permet d'interpréter cette fosse avec certitude.

Même si les très grandes fosses sont peu nombreuses sur le site, elles ont livré davantage de mobilier que toutes les autres catégories de fosses réunies. La faune représente un nombre de restes de 1 349 et la céramique compte 818 tessons au total. À cela viennent s'ajouter 150 fragments de verre, 99 éléments métalliques et 328 fragments de terre cuite architecturale. La majorité du mobilier a cependant été découvert dans la fosse 52.

Hormis la fosse 52 qui semble avoir servi de silo, l'interprétation des trois autres très grandes fosses penche plutôt vers la fosse d'extraction de limon bien que les fragments de torchis soient très rares sur la portion de site fouillée.

Les trous de poteau

Après étude du site, trente trous de poteau n'ont pas été attribués avec certitude à un bâtiment, à un fond de cabane ou à un four. Ainsi, dix-sept trous de poteau ne semblent correspondre à aucun aménagement. Parmi eux, huit peuvent néanmoins être regroupés, ce qui permet d'envisager l'existence d'une place centrale entourée de poteaux.

Les trous de poteau isolés

Dix-sept trous de poteau sont isolés sur le site. Ils ne semblent pas fonctionner avec d'autres structures. Il est donc possible que certains d'entre eux appartiennent à un ensemble qui n'a pas été appréhendé. C'est probablement le cas pour les TP 40, 41, 42 et 43 implantés à la limite sud de l'emprise fouillée. Ils sont alignés et pourraient compléter le plan d'un bâtiment situé en dehors de la prescription. La plupart des trous de poteau isolés n'ayant livré aucun mobilier datant, il est difficile d'attribuer ces structures à une période précise. Cependant, leur morphologie, leur comblement et leur niveau d'apparition permettent de les associer à l'occupation alto-médiévale.

Le trou de poteau 86, fouillé à l'est du fond de cabane 62 lors du diagnostic de 2010 (nommé ST. 76, TR. 13 dans VEYSSIER & LOCHT 2011, p. 33, p. 42 et fig. 23), avait livré une agrafe à double crochet en alliage cuivreux (fig. 21). Ce mode d'attache

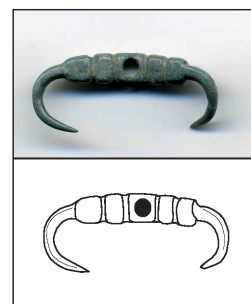


Fig. 21 - Agrafe à double crochet découverte lors du diagnostic de 2010 (TP 86).

vestimentaire apparaît dès l'époque gallo-romaine (JIGAN & MARIN 1984, p. 243-246). On trouve de nombreux exemplaires à l'époque mérovingienne à partir du VII^e siècle jusqu'au IX^e siècle (PEAU 2000, p. 39-40 ; COLL. 1981, p. 81).

Une place centrale ?

Deux alignements de structures particulièrement intéressants ont été relevés au cœur du site (fig. 2). Ceux-ci semblent délimiter une place centrale ou une sorte de cour dans laquelle aucun vestige n'a été observé.

Le premier ensemble (TP 45, 47, 48 et 49) marque la limite sud-ouest de l'aménagement, tandis que les TP 34, 70 et 33 matérialisent la limite nord-est. La zone sud-est n'est représentée que par le TP 36 selon l'hypothèse qu'il appartienne bien à cet ensemble et selon l'éventualité que les autres trous de poteau soient totalement arasés. L'ensemble de ces trous de poteau forme un rectangle de près de 50 m² qui s'ouvre vers le nord-ouest, soit en direction des fonds de cabane 54, 62 et 90 et des bâtiments 2 et 3. Si l'on prend en considération l'espace non couvert qui se prolonge jusqu'à la fosse 52, cette surface est doublée (103,5 m² environ). Une autre hypothèse est tout aussi possible : si cette place englobe la fosse 52 ainsi que les deux trous de poteau 91 et 94, sa superficie atteint 153 m². Ces deux dernières structures sont les uniques vestiges situés au centre du site et à l'intérieur de cet espace vide. Il est probable que le silo 52 ait eu une importance particulière ou une implantation pratique car il est situé à proximité immédiate des plus grandes structures du site.

L'ACTIVITE MÉTALLURGIQUE

Sur le site de Bresles "Le Babouin", trente-sept structures ont livré des scories et des micro-rejets issus d'une activité métallurgique. Toutefois, hormis les déchets liés au travail du fer prélevés dans les divers complements des vestiges, aucune forge ou atelier de travail d'alliages cuivreux n'ont été mis au jour lors de cette fouille.

Le matériel

Les fonds de cabane 9 et 62 sont les structures qui ont livré le plus d'artefacts. En effet, dans les cabanes, les déchets métallurgiques représentent 63,39 % de la totalité des échantillons, soit 5 018 g (fig. 22 et 23). Les fosses en contiennent 21,31 % (1 687 g) contre 6,97 % pour les trous de poteau (552 g), 6,19 % pour les structures de combustion et leur fosse de travail (507 g) et enfin, 2,12 % pour le silo (168 g).

Les matériaux

Parmi les vestiges contenant des déchets métallurgiques, vingt-six structures ont livré du charbon de bois, vingt contenaient également de la terre rubéfiée (torchis et/ou parois de four) ainsi que des fragments de minerai de charbon et de mâchefer⁶ mais, toujours, en très faible quantité. Il est donc difficile de les associer à un atelier ou de les interpréter comme des fosses de rejet. Dans dix-huit de ces structures, de la tuile architecturale brûlée a été inventoriée. Aucune n'est vitrifiée. Ces tuiles peuvent avoir servi à l'aménagement d'un four car les vestiges dans lesquels elles ont été retrouvées ne présentaient aucune trace d'incendie. Il pourrait donc s'agir d'un rejet suite à une destruction.

Les comblements du fond de cabane 62 et du silo 52 ont livré une très grande quantité de fragments de parois de four : 154 fragments, soit 11 058 g, pour FC 62 et 20 fragments, soit 716 g, pour FS 52. La plupart, d'environ 4 à 5 cm d'épaisseur et jusqu'à 15 cm de longueur, présentent une surface plane ou légèrement concave, parfois boursouflée, sur laquelle un dépôt calcique blanchâtre à jaunâtre a été observé (ANDERSON *et al.* 2003, p. 148-149). En outre, la fosse 52 a livré un fragment de paroi portant un trou de 1 cm de diamètre sur 4 cm de longueur pouvant correspondre à un événement.

Malgré la concentration de ces déchets, aucune construction liée à un atelier métallurgique n'a été retrouvée. L'arasement de ce site, installé sur les flancs d'une butte tertiaire, peut avoir influé sur le mauvais état de conservation des vestiges. Mais il est tout aussi probable que le bas fourneau se situe en dehors de l'emprise fouillée ou encore qu'il ait été complètement détruit pendant une autre phase d'occupation du site. Cette dernière hypothèse est tout à fait probable puisque la cabane 62 et le silo 52, datés des V^e-VIII^e siècles, ont livré des fragments de fours et divers matériaux, preuves de la destruction d'une telle structure avant la dernière phase d'occupation du site.

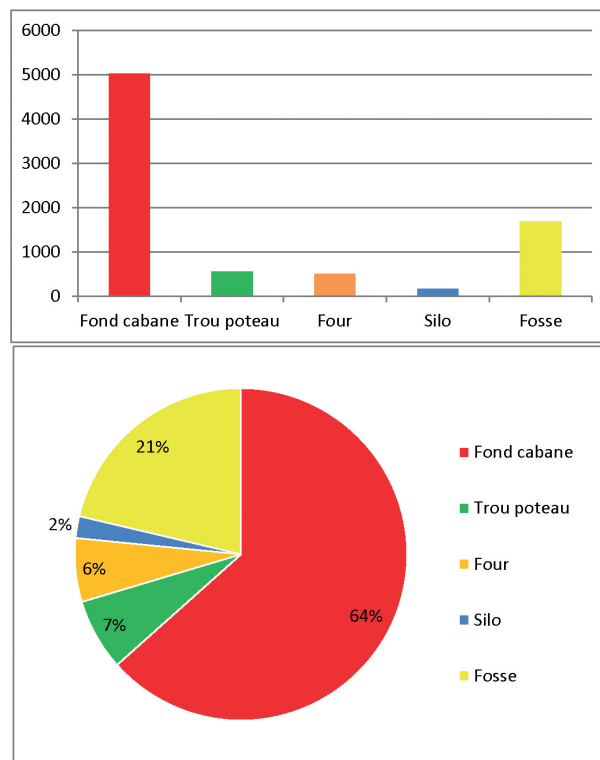


Fig. 22 - Répartition des déchets métallurgiques par type de structures (en gramme en haut, en % en bas).

Les déchets métalliques

Aucuns restes de demi-produits, barres ou lingots de fer n'ont été découverts sur le site. Cependant, quelques débris métalliques ont été recensés (249 g). En effet, quelques fragments de plaque en fer, difficilement interprétables avec certitude comme des chutes de fabrication, se trouvaient au milieu des scories. On en retrouve notamment dans les structures 22, 52 et 148, mais également dans le TP 83 ou les FS 134 et 137 qui, cependant, n'ont pas livré d'autres déchets métallurgiques. Une petite tige en fer enroulée de section carrée de 0,3 cm d'épaisseur a été prélevée dans la cabane 22. Le trou de poteau 83 ainsi que les fosses 134, 137 et 148 ont livré des fragments de tôles en fer, mesurant entre 1 cm et 3 cm de long, dont certains sont repliés. D'autres, de taille plus importante (de 4 cm à 8,5 cm de long et entre 4 cm et 5 cm de large) présentent deux bords parallèles appartenant probablement à l'extrémité d'une bande (BERRANGER *et al.* 2014, p. 188-189).

Il est clair que la totalité des rejets de cet atelier ne nous est pas parvenue, soit à cause de l'érosion, soit en raison de sa localisation en dehors de l'emprise de fouille.

Les battitures

Des battitures ont été repérées dans treize structures. Les 298 litres de sédiment tamisés ont livré au total 166 g de battitures. Habituellement, les plus fortes concentrations de battitures se situent

6 - Le mâchefer est un résidu de combustion du minerai de charbon.

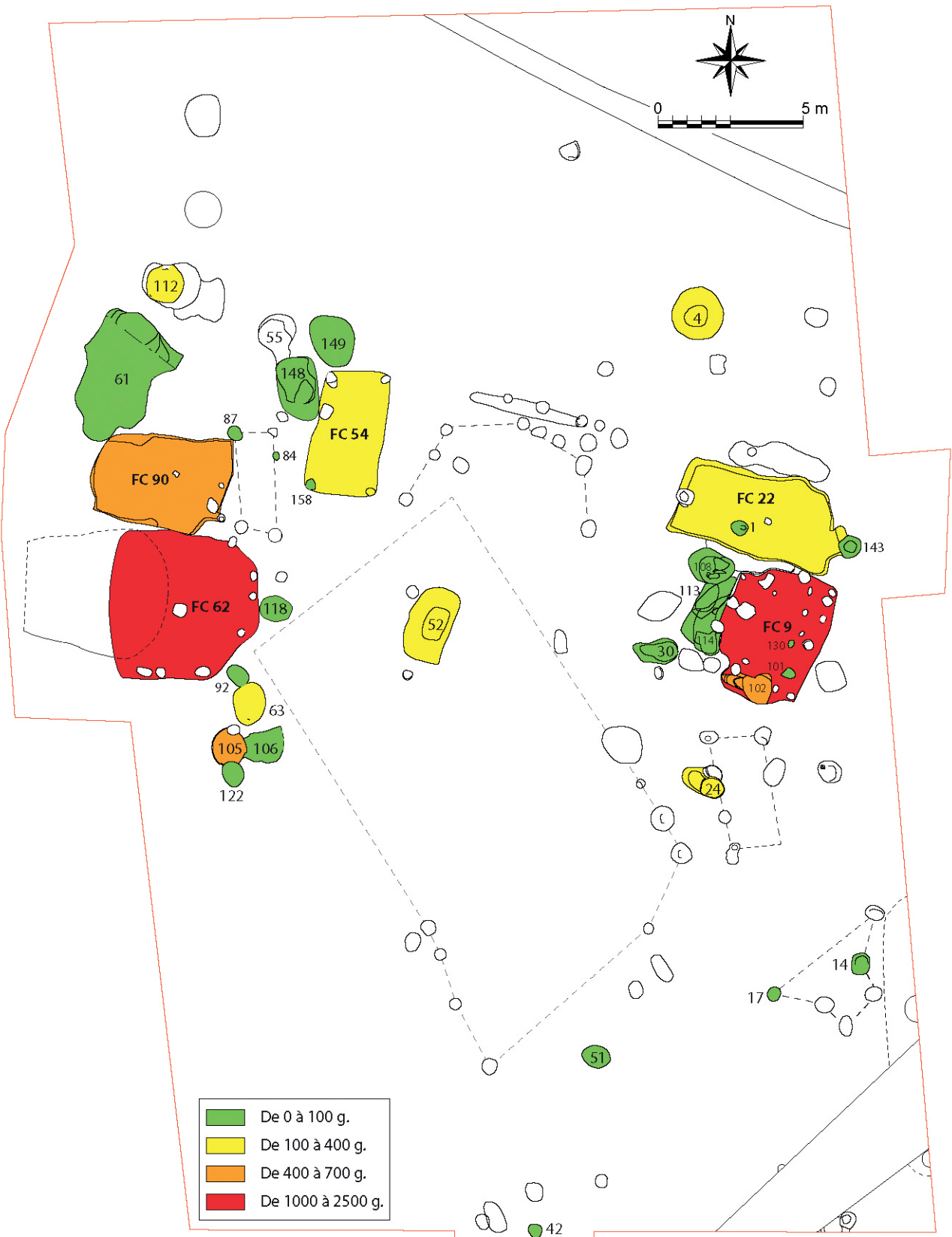


Fig. 23 - Plan de répartition des déchets métallurgiques.

autour de l'enclume. Celle-ci n'a pas été localisée mais le fond de cabane 62 et le foyer 30 ont livré respectivement 107 g et 30 g de battitures. Ces deux structures en creux ont probablement été utilisées comme fosse-dépotoir. Les autres vestiges n'ont livré qu'entre 1 g et 5 g de micro-déchets.

L'étude typologique, menée sur les battitures, a montré que parmi les résidus issus du tamisage, des éléments non magnétiques sont aussi présents que les fragments de scories et de matériaux argilo-sableux fondus. Parmi les refus magnétiques, les battitures plates (Classe A), caractéristiques de la forge, et les granuleuses irrégulières (Classe C) sont les plus abondantes. Elles sont bien souvent planes et peu épaisses. Certaines ont leur surface boursoufflée. Les billes (Classe B) sont présentes mais en plus faible quantité ; ce qui implique une phase d'épuration à haute température.

Les scories

Les scories représentent un poids total de 7,76 kg. Les deux fonds de cabane 9 et 62 contiennent respectivement 1,75 kg et 2,13 kg de scories. Tous les faciès (SAS, SFR et SGD) ainsi que des coulures et des scories à aspect coulé sont présents dans ces deux structures.

Les scories argilo-sableuses (SAS) sont majoritaires tandis que les grises denses (SGD) sont plus rares. La quantité de SAS laisse penser que des matières siliceuses ont été ajoutées dans le foyer. Il est probable que cet apport permettait de protéger le métal contre l'oxydation à chaud et ainsi d'éviter la décarburation (ANDERSON *et al.* 2003, p. 153-154). Les qualités du métal étant ainsi préservées, le forgeron pouvait travailler l'objet et l'achever tout en minimisant la perte de carbone.

Quelques scories mixtes ont également été mises en évidence. Celles-ci sont composées de plusieurs strates correspondant à au moins deux faciès. Ici, des scories ferreuses rouillées sont mélangées à des scories grises denses (SFR + SGD). Trois scories mixtes ont été identifiées comme des culots de forge incomplets « caractéristiques des séquences de la chaîne opératoire de post-réduction » (FC 62 et FS 63) (LE CARLIER *et al.* 2007, p. 25.). Deux autres culots sont essentiellement composés de scories ferreuses rouillées (FS 102 et FS 112).

Le fond de cabane 62 a livré deux culots de forge (SFR + SGD). Chaque scorie en culot correspond à une série d'opérations, de l'allumage jusqu'à l'arrêt du foyer de forge, et chacune d'entre elles compose une unité de travail. Les scories vitrifiées, découvertes en nombre sur le site, se rattachent également au forgeage (ESCHENLOHR *et al.* 2007, p. 169).

Les scories d'aspect coulé, découvertes dans dix-neuf structures, suggèrent la présence d'un atelier de réduction de minerai de fer sur le site. Cependant, aucun atelier n'a été retrouvé. Il est possible que les scories coulées proviennent de l'expulsion de la scorie liquide lors de l'épuration de la loupe de fer. L'aspect coulé, observé à la base d'une scorie en culot, renforce cette hypothèse. Les scories d'aspect coulé sont nombreuses sur le site. De plus, des petits fragments de coulures, notamment en plaque ou en cordon, ont également été retrouvés mais en faible quantité.

Le trou de poteau 87 a livré une scorie de 45 g très dense et très magnétique, presque sans inclusions et avec des traces de charbons de bois. Il pourrait s'agir d'une loupe ou éponge de fer solide issue d'une activité de réduction mais ce type de produit est très mal connu et reste donc difficile à interpréter (ESCHENLOHR & SERNEELS 1991, p. 71 ; SERNEELS 1993, p. 46-48).

Les outils

Un outil peut être mis en relation avec l'activité métallurgique. En effet, le fond de cabane 22 a livré un polissoir brûlé en grès. Trois côtés portent des stries parallèles (fig. 24). Il mesure 10 cm de long, 7 cm de large et 6 cm de haut. Il est probable que ces rainures, dues à des frottements perpétuels, soient les stigmates de la finition d'objets fabriqués sur place. Un artefact similaire a été trouvé dans la villa de Touffréville située dans le Calvados (BERRANGER *et al.* 2014, p. 186-188).



Fig. 24 - Polissoir en grès comportant des stries parallèles découvert dans le fond de cabane 22.

Les résultats

On peut envisager que l'arasement du site a probablement fait disparaître les niveaux d'occupation contenant une grande partie des déchets liés à une activité métallurgique. C'est pourquoi les battitures se trouvent en grand nombre dans des dépôts secondaires.

La carte réalisée, représentant la répartition des déchets liés au travail du fer, met en évidence deux zones à forte densité, soit entre 1 000 g et 2 500 g de déchets (fig. 23). La première zone, à l'ouest, correspond au fond de cabane 62 et les structures attenantes. La seconde zone, située à l'est, inclue le fond de cabane 9 et les structures autour. Le foyer 30 et le fond de cabane 62 regroupent, à eux seuls, la plus grande quantité de battitures, témoins d'une forge. D'après le plan de répartition, on peut dire que ces deux fonds de cabanes ont servi au VI^e-VII^e siècles soit d'atelier, soit de fosses-dépotoirs pour les rejets d'ateliers situés à proximité. Dans ce dernier cas, le type de dépôt peut être caractérisé de « dépôt primaire dans une zone de rejet préférentiel proche du lieu d'activité » comme défini par S. Bauvais (BAUVAIS 2008, p. 42). Bien qu'ayant livré moins de déchets on pourrait également considérer que les FC 22 et 90 ou encore FC 54, situés au nord des deux précédents, aient pu servir d'ateliers. D'autant plus que, le petit foyer 124, relevé dans la cabane 9, ainsi que le 30, situé plus au sud-ouest, n'ont pas pu être interprétés. Ne pourrait-il pas s'agir de reliquats de foyers de forge ?

Sur le site de Bresles "Le Babouin", les divers déchets et vestiges nous indiquent la présence d'une activité métallurgique : de la réduction à la forge. Celle-ci pourrait être occasionnelle et destinée à la réparation ou à la fabrication ponctuelle de petits objets (fig. 25). L'absence d'ébauches ne nous permet pas d'identifier le type d'objet fabriqué.

LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

Le site de Bresles "Le Babouin" est très intéressant et enrichit les connaissances concernant la production et la consommation alimentaire. Les sites de ces périodes ayant livré ce type de vestiges archéozoologiques et une grande quantité d'ichtyofaune en milieu rural sont rares en Picardie. L'étude carpologique a également permis de compléter ces données.

Les restes archéozoologiques

Pour la première phase du site (autour du VI^e siècle), l'étude archéozoologique a permis d'identifier les espèces domestiques présentes sur le site : bœuf, porc, caprinés (mouton essentiellement), cheval, chien et coq (JOUANIN 2019). Le bœuf est l'espèce la mieux représentée. Il faut noter la présence de restes d'écureuil dans la fosse 52 et d'un âne (ou d'un hybride). La présence d'un âne sur un site mérovingien est rare à une date si précoce car il n'est pas utilisé avant l'époque carolingienne. Les traces de découpes relevées sur les os d'écureuil et d'âne témoignent de leur consommation.

Pendant les VI^e et VII^e siècles, la liste de faune se résume aux bœufs, porcs, caprinés (mouton et chèvre), chevaux, chiens, oies et canards. Le bœuf est, ici aussi, l'espèce la mieux représentée et les caprinés sont peu présents. Néanmoins, la consommation du porc augmente jusqu'à devenir presque aussi importante que celle du bœuf. Un équidé de petite taille a également été recensé. La trace de découpe est similaire à celles observées sur les ossements de chevaux, ce qui atteste de la mise en pièce de l'animal. Ainsi, nous pouvons en conclure que l'hippophagie était pratiquée à Bresles pendant la période mérovingienne. L'épervier d'Europe est le seul représentant de la sphère

OPÉRATION	EXTRACTION	PRÉPARATION	Réduction	Oxydation	
			Carburation	Décarburation	
			RÉDUCTION	ÉPURATION	ÉLABORATION
Procédé	perçement, abattage, boisage, aérage, roulage	lavage, concassage, grillage, calcination	bas fourneaux (méthode directe)	forge d'épuration (cinglage)	forge d'élaboration (mise en forme)
Température	/	de 400 à 800° C	1300 / 1400° C	de 400 à 1300° C	de 400 à 1300° C
Produits	minerai brut	minerai calibré, charbons, fondants, ...	éponge de fer, loupe, massiot	demi produit, lingot	objet
Déchets	roches stériles	résidus de broyage et de lavage, gangue, ...	scories de réduction +++, parois de four, minerai	scorie de forge +++, scorie de réduction +, battitures, fragments d'éponge	battitures +++, scorie de forge ++ (mâchefer)
Vestiges	minières, galeries, puits, haldes, ...	laveries, broyeurs, meules, fours de grillage, amas de résidus, ...	ateliers, fourneaux de réduction, amas de résidus	ateliers, foyers et enclumes, dépotoirs à scories	ateliers, foyers, enclumes et outils, dépotoirs à scories

Fig. 25 - Tableau synthétique de la chaîne opératoire métallurgique (d'après BAUVAIS 2008, p. 26 ; en rouge : matériel présent sur le site de Bresles "Le Babouin").

sauvage. La présence de ce dernier ne peut être expliquée. Il pourrait s'agir d'une domestication, de la destruction d'un nuisible ou encore d'une mort naturelle.

Entre le VIII^e et le IX^e siècle, la liste de faune est restreinte aux bœufs, porcs, caprinés, chevaux et coqs. Les restes de porc sont largement majoritaires contrairement aux phases précédentes. L'hypothèse proposée est que le niveau de vie des occupants du site s'est amélioré entre le VI^e-VII^e siècle et le VIII^e-IX^e siècle. Toutefois, à cette époque, la viande chevaline est encore consommée. Alors que cette pratique est courante dans le monde rural, elle est souvent exclue des milieux les plus privilégiés (ARBOGAST *et al.* 2002).

Les animaux sauvages sont peu représentés à l'époque carolingienne. Les espèces rencontrées sont l'écureuil, le lièvre, l'épervier et un canard. En revanche, la présence des oiseaux, dont le coq, est importante. En effet, 16 espèces d'oiseaux ont été répertoriées sur le site dont l'alouette, la bécasse des bois, la tourterelle des bois, la perdrix grise ou encore le héron. S'agit-il d'un élevage qui aurait permis aux occupants du site d'élever leur niveau de vie ?

Les restes d'ichtyofaune

Le site de Bresles a exceptionnellement livré des vestiges de poissons marins et, notamment, des restes de hareng (CLAVEL 2019). Ainsi, les poissons semblent être inclus dans les échanges. Les habitants du site ont probablement profité de productions et de pêches locales, comme en témoigne la présence de nombreux brochets, perches, lottes, etc., en partie issus du cours moyen de l'Oise ou du Thérain, tout en ayant accès à des produits issus d'un commerce plus lointain.

On peut alors s'interroger sur le statut social des occupants des lieux. En effet, au haut Moyen Âge, le hareng est un poisson précieux et on peut dire qu'il occupe, avec les poissons marins en général, une place privilégiée sur la table des élites.

Les restes carpologiques

Les céréales sont plutôt discrètes bien que du blé nu, de l'orge vêtue et du millet commun aient été identifiés (DERREUMAUX 2019). Le blé nu ou froment, mis en évidence sur le site, est panifiable. L'orge vêtue se consomme sous forme de galette, de gruaux, de bouillies (comme le millet) ou de soupe. La consommation de légumineuses est attestée par la présence de quelques restes de pois. Des fruits, tels que la noisette, la noix et le raisin, complètent ce matériel carpologique.

Une semence rare d'asperge, découverte dans la fosse 52 datée du VI^e-VII^e siècle, permet de proposer une culture tardive de ce légume qui tombe en désuétude après la période romaine.

La noisette, tout comme le lin et la noix, découverts sur le site, ont pu servir à la production d'huile. En plus de l'extraction d'huile à partir de ses graines, le lin peut être cultivé pour les qualités textiles de ses fibres.

SYNTHÈSE

À Bresles "Le Babouin", trois phases d'occupation ont été mises en évidence pour le haut Moyen Âge : le VI^e-VII^e siècle, le VII^e-VIII^e siècle et le VIII^e-IX^e siècle. Toutefois, sur l'ensemble du site, les vestiges ou les tessons résiduels se répartissent entre le VI^e siècle et le bas Moyen Âge (fig. 26).

Les relations stratigraphiques entre chaque vestige n'ont pas apporté beaucoup d'informations sur l'évolution du site. Malgré une relative densité des structures dans le tiers nord de la fouille, les recouvrements sont rares. Ce point nous incite à penser que les différentes composantes de l'habitat alto-médiéval pourraient avoir coexisté ; des éléments se rajoutant à ceux déjà présents sans les détruire. Toutes les occupations se développent autour d'un espace central qui reste vide, à l'exception de la fosse 52.

Le VI^e-VII^e siècle

La première phase d'occupation regroupe uniquement quelques fosses dont certaines perdurent au VII^e siècle.

La fosse 132 est la première à être aménagée sur le site mais aussi la première à être comblée. Celle-ci a probablement servi à extraire le limon utilisé dans la construction des habitations en torchis. La céramique prélevée est datée du VI^e siècle.

La structure emblématique de cette période est la fosse 52 qui se situe au centre du site dans un espace vide. Son utilisation et son abandon se situent entre le VI^e siècle et le VII^e siècle. Elle a vraisemblablement coexisté avec les différents fonds de cabane et les principaux vestiges datés de l'époque mérovingienne puisqu'elle reste en fonction jusqu'au VII^e siècle. Nous avons vu qu'elle a centralisé tous les déchets du site après avoir servi de silo. Cette fosse occupe une place centrale dans l'occupation car, en tant que silo, cela était peut-être stratégiquement intéressant de se garantir un accès à un important silo alimentaire près des bâtiments habités et des fours culinaires.

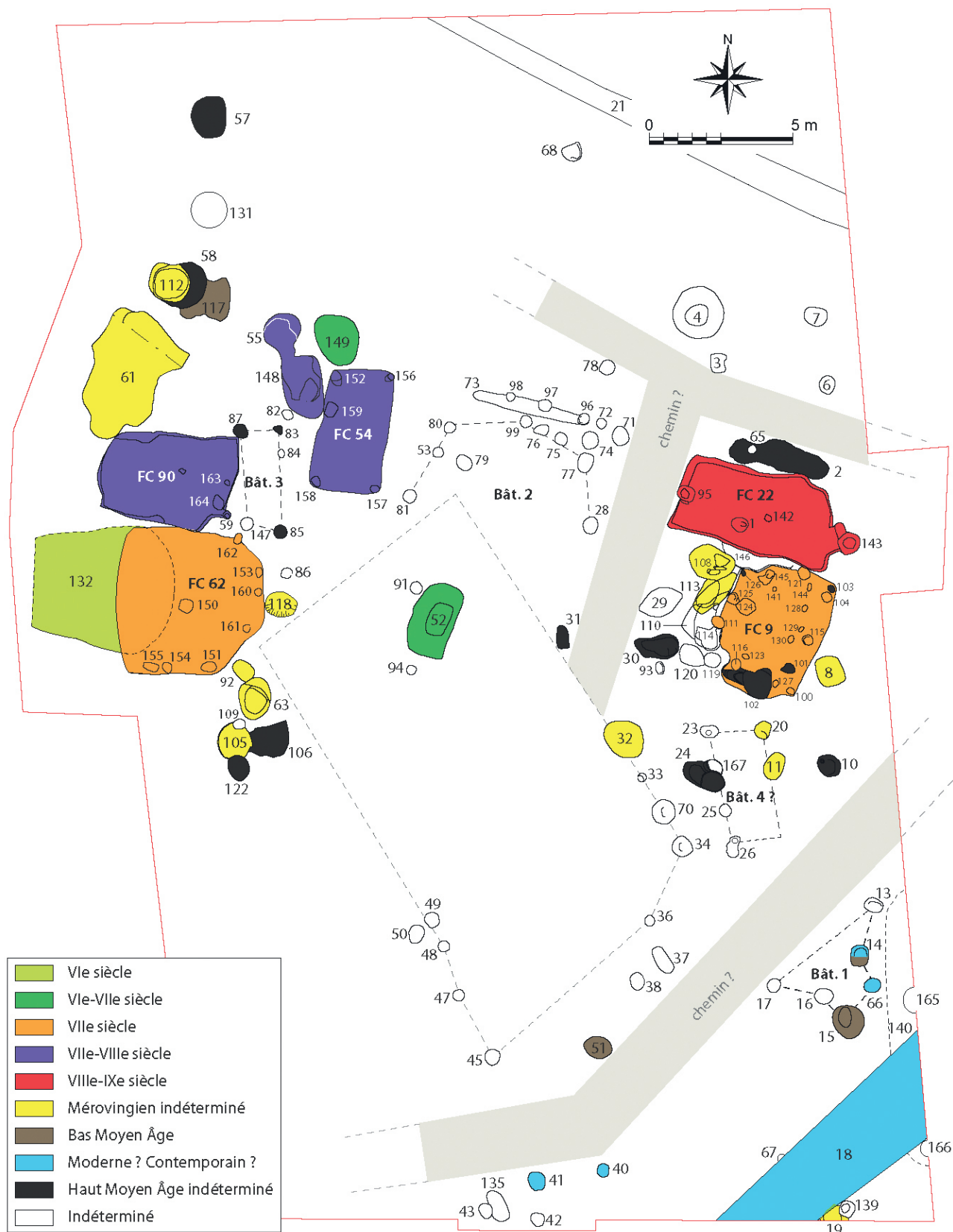


Fig. 26 - Plan de phasage.

Le VII^e-VIII^e siècle

Le site se divise en deux zones d'occupation organisées autour des foyers de cabane 9, 54, 62 et 90 qui ont été utilisés entre le VII^e siècle et le VIII^e siècle. Ainsi, on retrouve à l'est, les fosses 61, 63,

112, 132, 149 et les foyers 55, 105 qui sont regroupés autour des FC 54, 62 et 90. À l'ouest, les fosses 8, 32, 108, 113 et le bâtiment 4, gravitent autour de FC 9.

Il faut noter que ces deux espaces s'organisent toujours autour de la fosse 52 qui a été abandonnée

en même temps que les fonds de cabane. De plus, le recoupement stratigraphique entre les fosses 108, 113 et le fond de cabane 9 nous laisse penser qu'au sein même de cette phase, il y a une antériorité de certaines structures par rapport à d'autres.

Toutefois, il est difficile de retracer l'évolution détaillée du site car le mobilier céramique est rare et provient essentiellement de l'abandon des structures.

Le VIII^e-IX^e siècle

Au siècle suivant, les fonds de cabane cités précédemment ont été abandonnés. Un nouveau fond de cabane, FC 22, a été aménagé au nord de FC 9. Son utilisation se situe entre le VIII^e siècle et le IX^e siècle. Pendant cette période, nous pouvons remarquer que le sud du site n'a toujours pas été utilisé et que la place centrale est restée vide d'aménagement. Il est probable qu'il s'agisse d'une continuité de l'occupation plus qu'un nouvel établissement.

L'ORGANISATION DE L'ESPACE PENDANT LE HAUT MOYEN ÂGE

Nous pouvons voir que le site se développe en « U » d'est en ouest autour de l'espace vide central et semble se prolonger dans ces deux directions.

Au nord du site, les structures 112, 117, 149, 73 et 2 semblent suivre un axe nord-ouest/sud-est. Bien qu'aucune limite physique n'ait été décelée, il est possible qu'un chemin, n'ayant laissé aucune trace, ait existé à cet endroit

Un second chemin, orienté nord-est/sud-ouest, est supposé. Les structures 71, 28 et 31 semblent le délimiter à l'ouest. À l'est, ce sont les vestiges 22, 95, 29, 30 et 32 qui ceinturent l'espace. Ce chemin hypothétique donne accès à la place centrale. Vu l'implantation des diverses occupations, il a probablement été en fonction durant tout le haut Moyen Âge.

Une troisième voie d'accès est supposée au sud du site. Celle-ci est délimitée au nord par les structures 51, 38, 37 et 10 et au sud par les vestiges 135, 41, 40, 17 et 13. Orientée nord-est/sud-ouest, elle semble tournée légèrement vers l'est. Ce chemin pourrait marquer la séparation avec un troisième noyau d'occupation formé par le bâtiment 1.

CONCLUSION

Le site de Bresles "Le Babouin" a livré 150 structures et une faible quantité de mobilier. Il se divise en deux secteurs bien définis. Le premier est situé au nord-ouest de l'emprise. Les structures sont implantées autour des fonds de cabane 54, 62

et 90. Le second, situé plus à l'est, englobe tous les vestiges entourant les cabanes 9 et 22. Le centre est occupé par le bâtiment 2, la fosse 52 et une place centrale. Un troisième secteur constitué par le bâtiment 1 est envisageable.

Nous sommes vraisemblablement en présence d'une petite unité agricole et/ou artisanale ceinturée par des chemins de circulation, organisée autour d'une place centrale et appartenant à un ensemble plus vaste. En effet, le caractère assez lâche de l'occupation du haut Moyen Âge, les limites de l'étude, liées à une surface de fouille restreinte qui engendre une vision tronquée du site, ainsi que les difficultés de datation en l'absence de mobilier dans une grande partie des structures, nous amènent à supposer que le secteur fouillé ne constitue qu'une seule unité d'occupation. Celle-ci évolue probablement au milieu d'autres noyaux situés en dehors de l'emprise ou dans le fond de vallée puisque l'occupation semble avoir délaissé le sud et le nord des parcelles. Cette unité se développe à partir du VI^e siècle et perdure jusqu'au IX^e siècle sans hiatus chronologique. Quelques artefacts attribués au bas Moyen Âge existent également. La structuration du site n'a donc pas été appréhendée dans sa globalité puisque son emprise et la localisation de la nécropole par exemple sont à ce jour inconnues. Les éléments structurant sont également flous, même si le fossé, non daté, semble marquer la limite nord de l'établissement. Au sud, une voirie, supposée moderne ou contemporaine, se dirige vers le fond de vallée. Elle pourrait matérialiser la limite méridionale, à supposer que son origine soit encore plus ancienne.

Cette occupation est probablement une fondation *ex nihilo* datée du haut Moyen Âge. En effet, aucun vestige plus ancien n'a été repéré. L'emplacement a été occupé pour la première fois au VI^e siècle pour être ensuite abandonné au IX^e siècle. Une seconde hypothèse est que le site s'étend vers l'ouest, mais dans ce cas, les structures seraient aménagées en haut de la pente, ce qui paraît peu probable. L'occupation pourrait plutôt s'étendre vers l'est dans le fond de vallée, ce qui semble le plus cohérent à l'image du site mérovingien de Laversines "Rochy - Les Montoilles". Celui-ci est situé à quelques kilomètres au nord-ouest et est installé en fond de vallée à proximité d'une rivière (DERBOIS-DELATTRE 1999a). Ce mode d'établissement est très courant au haut Moyen Âge (LORREN & PÉRIN 1995).

Les diverses études de mobilier ont mis en évidence le caractère domestique du site mais aussi le statut particulier des habitants. En effet, bien qu'installée dans un milieu rural, cette population devait probablement appartenir à une classe privilégiée, tout en n'appartenant pas à une classe sociale élevée. Les restes alimentaires étudiés

laissent également penser que cette occupation alto-médiévale aurait pu fonctionner en autarcie en élevant et en produisant ses propres produits de consommation tout en commerçant avec le littoral.

Au moment de la rédaction de cet article, un diagnostic archéologique était en cours à quelques centaines de mètres à l'est de notre opération. Les résultats positifs de celui-ci pourront probablement répondre à un certain nombre de questions levées lors de cette fouille.

BIBLIOGRAPHIE

Rapports d'opération archéologique

BLONDIAU Lydie (1998) - *Bresles (Oise), le Village, Rapport de sondages*. Afan, SRA Picardie, Amiens.

CLAVEL Benoît (2019) - « Étude de l'ichtyofaune », dans VEYSSIER Danaël - *Bresles (Oise), "Le Babouin", rapport final d'opération*. SDAO, Clermont, p. 142-153.

DERBOIS-DELATTRE Martine (1999a) - *Rochy-Condé (Oise), Rochy - Les Montoilles - Déviation de Laversines, DFS de fouilles préventives*, Service Régional de l'Archéologie de Picardie, Amiens.

DERBOIS-DELATTRE Martine (1999b) - *Laversines (Oise), Rochy, DFS de fouille préventive*. Afan NP, Amiens, 108 p.

DERREUMAUX Marie (2019) - « Analyse carpologique », dans VEYSSIER Danaël - *Bresles (Oise), "Le Babouin", rapport final d'opération*. SDAO, Clermont, p. 159-170.

DUCROCQ Thierry (2011) - *Bresles (Oise), la Folle Entreprise, rapport de diagnostic*. Inrap NP, Amiens, 31 p.

DUVAUT Alain (2011) - *Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), La Barogne 8 : évolution d'une occupation agricole et domestique du VI^e au XII^e siècle, rapport final d'opération*. Inrap CIF, Pantin, vol. 1, 212 p.

GALLOIS Marjorie (2019) - « Étude du mobilier céramique », dans VEYSSIER Danaël - *Bresles (Oise), Le Babouin, rapport final d'opération*. SDAO, Clermont, p. 89-110.

GENTILI François (2000) - *Villiers-le-Sec (Val-d'Oise), La Place de la Ville, Volumes 2 et 3 : le haut Moyen Âge, document final de synthèse*. Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise, Saint-Ouen-l'Aumône, 290 p., 408 fig.

GENTILI François (2008) - *Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), La Confiserie, 72 avenue Gambetta, rapport final d'opération*. Inrap CIF, Pantin, vol. 1, 253 p.

GENTILI François & SETHIAN Eddy (2012) - *Jossigny (Seine-et-Marne), Pré Chêne, Pré du But - Marne-la-Vallée, secteur 3, L'habitat rural du haut Moyen Âge de Jossigny Pré Chêne (VI^e-XI^e s.), rapport de fouille*. Inrap CIF, Pantin, vol. 1, 650 p.

GNAT Aurélien (2008) - *Bresles (Oise), Route Nationale 31, rapport de diagnostic*. SDAO, Clermont, 63 p.

GNAT Aurélien (2009) - *Bresles (Oise), Route Nationale 31, complément de diagnostic*. SDAO, Clermont.

GORET Jean-François (2019) - « Mobilier en matières dures animales », dans VEYSSIER Danaël - *Bresles (Oise), Le Babouin, rapport final d'opération*. SDAO, Clermont, p. 170-178.

JOUANIN Gaëtan (2019) - « Étude archéozoologique », dans VEYSSIER Danaël - *Bresles (Oise), Le Babouin, rapport final d'opération*. SDAO, Clermont, p. 121-141.

LEMAIRE Frédéric (1999) - *Laversines (Oise), Les Trente Mines, rapport de fouille*. Afan Nord-Picardie, Amiens.

LOCHT Jean-Luc & DERBOIS Martine (1998) - *Déviation de la RN 31 entre Bresles et Therdonne (Oise) - avril-août 1994, rapport de sondage*. Afan Nord-Picardie, SRA de Picardie, Amiens, 34 p.

VEYSSIER Danaël & GLARDON Cécile (2019) - *Bresles (Oise), Le Babouin, rapport final d'opération*. SDAO, Clermont, 2 vol., 188, 197 p.

VEYSSIER Danaël & LOCHT Jean-Luc (2011) - *Bresles (Oise), Bailleul-sur-Thérain - Bresles (Oise), Liaison RD 12 et RD 931, rapport de diagnostic*. SDAO, Clermont, 2011.

Monographies et articles

ANDERSON Timothy J., AGUSTONI Clara, DUVAUCHELLE Anika, SERNEELS Vincent & CASTELLA Daniel (2003) - *Des artisans à la campagne. Carrière de meules, forge et voie gallo-romaines à Châbles*. Academic Press, Fribourg, 391 p. (Archéologie fribourgeoise ; 19).

ARBOGAST Rose-Marie, CLAVEL Benoît, LEPETZ Sébastien, MÉNIEL Patrice & YVINEC Jean-Hervé (2002) - *Archéologie du cheval*. Errance, Paris, 127 p. (Collection des Hespérides).

BAUVAIS Sylvain (2008) - « Du prestige à la proto-industrie : évolution des pratiques sidérurgiques au second âge du Fer dans le Nord du Bassin Parisien », *The Arkeotek journal*, 72 p.

BERRANGER Marion, COULTHARD Nicolas, DEMAREST Mélanie, DIEUDONNE-GLAD Nadine & FLUZIN Philippe (2014) - « L'artisanat du fer dans la villa de Touffréville (Calvados) à l'époque augusto-claudienne : approches archéométallurgique et archéométrique », *ArcheoSciences* 38, p. 183-203.

BRULEY-CHABOT Gaëlle (2003) - « Les fours culinaires en Île-de-France », dans GENTILI François, LEFÈVRE Annie & MAHÉ Nadine (dir.) - *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France*. Centre de recherches archéologiques du Vexin français, Guiry-en-Vexin, p. 25-31 (Bulletin archéologique du Vexin français. Supplément ; 1).

BRULEY-CHABOT Gaëlle (2007) - *Fours et foyers culinaires du haut Moyen Âge [en ligne]*, Medieval Europe, Université Paris I, Paris, 4 p. Disponible sur < <http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/G.Bruley-Chabot%20texte.pdf> > (consulté le 29/10/2021).

CHAPELOT Jean & FOSSIER Robert (1980) - *Le village et la maison au Moyen Âge*. Hachette, Paris, 353 p.

COLL. (1981) - *Des Burgondes à Bayard : mille ans de Moyen Âge. Catalogue d'exposition*. Centre d'archéologie des musées de Grenoble et de l'Isère, Grenoble, 238 p.

DESCHAMP Marie (2009) - « Le fond de cabane dans l'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France, état des recherches et premier essai de synthèse », dans GENTILI François & LEFÈVRE Annie (dir.) - *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France*. Centre de recherches archéologiques du Vexin français, Guiry-en-Vexin, p. 61-72 (Bulletin archéologique du Vexin français. Supplément ; 2).

ESCHENLOHR Ludwig & SERNEELS Vincent (1991) - *Les Bas fourneaux mérovingiens de Boécourt, Les Boulies (JU/Suisse)*. Office de la culture, Société jurassienne d'émulation, Porrentruy, 143 p. (Cahier d'archéologie jurassienne ; 3).

ESCHENLOHR Ludwig, FRIEDLI Vincent, ROBERT-CHARRUE LINDER Céline & SENN Marianne (2007) - *Develier-Courtételle, un habitat rural mérovingien. 2. Métallurgie du fer et mobilier métallique*. Office de la Culture, Société jurassienne d'émulation, Porrentruy, 356 p. (Cahier d'archéologie jurassienne ; 14).

FEDERICI-SCHENARDI Maruska & FELLNER Robert (2004) - *Develier-Courtételle, un habitat rural mérovingien. 1. Structures et matériaux de construction*. Office de la culture et Société jurassienne d'émulation, Porrentruy, 339 p. (Cahier d'archéologie jurassienne ; 13).

GENTILI François (2009a) - « Typologie et analyse spatiale des fonds de cabane du haut Moyen Âge en Pays de France l'exemple de Villiers-le-Sec et des sites environnants : Baillet-en-France, Le Mesnil-Aubry, Louvres et Villiers-le-Bel », dans GENTILI François & LEFÈVRE Annie (dir.) - *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France*. Centre de recherches archéologiques du Vexin français, Guiry-en-Vexin, p. 31-61 (Bulletin archéologique du Vexin français. Supplément ; 2).

GENTILI François (2009b) - « Silos et greniers. Structures de conservation des grains sur les sites ruraux du haut Moyen-Âge d'après des exemples franciliens - Les greniers et petites constructions assimilées, corpus et typologie », dans GENTILI François & LEFÈVRE Annie (dir.) - *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France*. Centre de recherches archéologiques du Vexin français, Guiry-en-Vexin, p. 97-123 (Bulletin archéologique du Vexin français. Supplément ; 2).

GONÇALVES Cristina (2003) - « Drancy (Seine-Saint-Denis), Rue Louis Delplacé, rue de la Poterie », dans GENTILI François, LEFÈVRE Annie & MAHÉ Nadine (dir.) - *L'habitat rural du haut Moyen-Âge en Île-de-France*.

Centre de recherches archéologiques du Vexin français, Guiry-en-Vexin, p. 56-63 (Bulletin archéologique du Vexin français. Supplément ; 1).

HARNAY Véronique (2014) - « Le haut Moyen Âge », dans BAYARD Didier, BUCHEZ Nathalie & DEPÆPE Pascal (dir.) - *Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie, Seconde partie*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 233-308 (Revue archéologique de Picardie ; 3-4).

JIGAN Claude & MARIN Jean-Yves (1984) - « Agrafes à double crochet gallo-romaines trouvées en Normandie », *Gallia*, tome 42, fascicule 2, p. 243-246.

LE CARLIER Cécile, LEROY Marc & MERLUZZO Paul (2007) - « L'apport de l'analyse morphologique, microscopique et chimique des scories en forme de culot à la restitution des activités de forge », *ArchéoSciences. Revue d'archéométrie*, 31, p. 23-35.

LEGOUX René (2011) - *La nécropole mérovingienne de Bulles (Oise)*. Association française d'archéologie mérovingienne, Saint-Germain-en-Laye, 2 vol., 428, 496 p. (Mémoires ; 24).

LORREN Claude & PÉRIN Patrice (1995) - *L'habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne), actes des XIV^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne de Guiry-en-Vexin et Paris, 4-8 février 1993*. Association française d'archéologie mérovingienne Mémoires, Rouen, p. 246. (Mémoires ; 6).

NICE Alain (1994) - « L'habitat mérovingien de Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne). Aperçu provisoire d'une unité agricole et domestique des VI^e et VII^e siècles », *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, p. 21-64.

PEAU Karine (2000) - *Parures et bijoux mérovingiens des collections du musée Dobrée à Nantes*. Mémoire de Maîtrise, Université de Nantes.

SERNEELS Vincent (1993) - *Archéométrie des scories de fer. Recherches sur la sidérurgie ancienne en Suisse occidentale*. Cahiers d'archéologie romande, Lausanne, 240 p. (Cahiers d'archéologie romande ; 61).

WOIMANT Georges-Pierre (1995) - *L'Oise, Carte archéologique de la Gaule*. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 570 p.

L'auteur

Danaël VEYSSIER
Service Départemental d'Archéologie de l'Oise
10 Impasse Louis Pergaud
60600 CLERMONT
danael.veyssier@oise.fr

Résumé

Le site de Bresles "Le Babouin" a fait l'objet d'une fouille préventive en 2011. 1 000 m² ont été prescrits suite à la découverte en 2010 d'une occupation datée du haut Moyen Âge. Le projet de liaison de la RD 234, allant de Bresles à Bailleul-sur-Thérain, est à l'origine du diagnostic.

Le site alto-médiéval se développe sur le versant est d'une butte tertiaire résiduelle. Cent cinquante-cinq structures ont été mises au jour (bâtiments sur poteaux, trous de poteau, fosses, fonds de cabanes, silo, fours,

foyers, fossé, voie). La datation de la plupart des vestiges s'échelonne entre le VI^e et le IX^e siècle sans hiatus chronologique.

Les vestiges sont essentiellement concentrés dans la moitié nord de l'emprise. Ils sont organisés autour de deux groupes de fonds de cabane installés autour d'un espace vide central.

Le site semble se prolonger vers l'ouest et l'est en direction du fond de vallée. Divers éléments nous amènent à penser que le secteur fouillé ne constitue qu'une seule unité d'occupation ; celle-ci évoluant probablement au milieu d'un ensemble plus vaste situé en dehors de l'emprise. L'hypothèse d'une fondation *ex nihilo* datée du haut Moyen Âge est envisagée.

Enfin, le mobilier découvert atteste que les habitants appartenaient vraisemblablement à une classe privilégiée qui fonctionnait en autarcie en élevant et en produisant leurs propres produits de consommation tout en commerçant avec le littoral.

Mots clés : haut Moyen Âge, village, forge, fours, fonds de cabane, fosses, fossés, métallurgie, silo, trou de poteau.

Abstract

The site of Bresles "Le Babouin" was the subject of a preventive excavation in 2011. 1 000 m² were prescribed following the discovery in 2010 of an occupation dating from the High Middle Ages, during the road project RD 234 from Bresles to Bailleul-sur-Thérain.

The high medieval site developed on the eastern slope of a hill. One hundred and fifty-five structures were discovered (buildings, post holes, pits, hut floors, silos, kilns, hearths, ditches and tracks). Most of the remains were dated between the 6th and 9th centuries without a chronological pause.

The remains are mostly concentrated in the northern half of the site. They are organized around two groups of hut floors installed around a central empty space.

The site appears to extend west and east towards the valley floor. A number of factors lead us to believe that the area being studied is a single unit of occupation; it is probably in the middle of a larger complex outside the excavated area. The hypothesis of an *ex nihilo* foundation dating from the High Middle Ages is considered.

Finally, the uncovered materials indicate that the inhabitants probably belonged to a self-sufficient privileged class that functioned by raising and producing their own consumer products while trading with the coastline.

Key words : High Middle Ages, village, forge, ovens/kilns, cabin floors, pits, ditches, metallurgy, silo, post holes.

Traduction : John Lynch

Zusammenfassung

Infolge der Entdeckung von frühmittelalterlichen Siedlungsspuren 2010 in Bresles "Le Babouin" wurde im Jahr darauf auf einer Fläche von 1 000 m² eine Präventivgrabung vorgenommen. Gelegenheit für die Grabung bot der Ausbau der RD 234 von Bresles nach Bailleul-sur-Thérain.

Der frühmittelalterliche Fundplatz erstreckt sich am Osthang einer tertiären Anhöhe, auf der 155 Strukturen (Pfostenbauten, Pfostenlöcher, Gruben, Hüttenböden, Silo, Feuerstellen, Graben, Weg) freigelegt wurden. Die Datierung der Siedlungsspuren erstreckt sich unterbrechungslos vom 6. bis zum 9. Jahrhundert.

Die Reste konzentrieren sich überwiegend im Norden des Areals um zwei Gruppen von Hüttenböden, die einen leeren zentralen Raum umgeben.

Die Siedlung scheint sich über das Grabungsareal hinaus weiter nach Westen und nach Osten zu erstrecken. Der ergrabene Sektor umfasst wohl nur eine Siedlungseinheit eines größeren außerhalb des Grabungsareals liegenden Ensembles. Die Hypothese einer frühmittelalterlichen Siedlungsgründung *ex nihilo* ist wahrscheinlich.

Schließlich zeugt das Mobiliar davon, dass die Bewohner einer privilegierten Gesellschaftsschicht angehört haben müssen, die autark lebten, Viehzucht betrieben und ihre eigenen Konsumprodukte herstellten, daneben jedoch auch Handel mit der Küstenregion trieben.

Schlagwörter : Frühmittelalter, Dorf, Schmiede, Öfen, Hüttenböden, Gruben, Gräben, Metallurgie, Silo, Pfostenloch

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (isa.odenhardt@gmail.com).